

SOMMAIRE

n SCIENCE ET PENSÉE VIVANTES

Le concept du prion secoue la biologie moléculaire

par Jacques Robin

4-7

«L'avenir est à la transversalité de la recherche»

Un entretien d'André Parinaud avec Geneviève Berger

8-10

n ÉCLAIRAGES

L'ASSOCIATION,

Pour faire naître un autre monde

Liberté, égalité..., association

Un entretien avec Roger Sue

L'association d'idées,

fondement de la pensée complexe

Un entretien avec

Jean-Louis Le Moigne

La révélation de l'intelligence

par l'association

Par André-Yves Portnoff

Associations en réseaux :

du mythe au laboratoire

Par Valérie Peugeot

La mémoire vive du socialisme

associationniste

Par Philippe Chanial

La richesse ignorée

des associations

Par Patrick Viveret

Entre start-up

et économie solidaire

Par Philippe Merlant

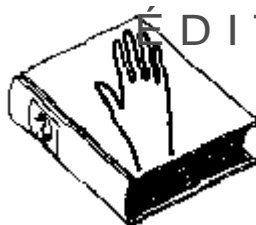
Quelle écologie humaine

pour les associations ?

Par Valérie Marange

28-29

n LA REPRÉSENTATION DU MONDE



ÉDITORIAL

Porto Alegre : “

L'alternative : c'était le titre d'un numéro spécial de *Transversales Science/Culture*, paru il y a maintenant six ans¹. À la veille des élections présidentielles françaises, nous avions souhaité réunir « des textes de réflexion et de proposition pour une alternative de société en France et en Europe, et pour une "politique de civilisation" et de coopération sur notre planète ». Exercice anticipateur s'il en est, le voilà aujourd'hui rattrapé par l'histoire...

Car qu'est-ce qui a commencé à se dessiner à Porto Alegre, tout au long de ce fantastique événement qu'a constitué le premier Forum social mondial, sinon une tentative d'élaborer une véritable alternative de société, à l'échelle de toute la planète ? Et tous ceux qui reviennent du Brésil en témoignent aujourd'hui : la réussite de ce Forum a dépassé ce que même les plus optimistes avaient osé rêver...

Quand la pensée unique vole en éclats

On attendait quelque 2 000 participants, ils ont été plus de 12 000 à se rassembler à Porto Alegre, venus de tous les continents, pour tenter d'ébaucher ensemble l'esquisse d'un nouveau monde. Du point de vue, les images du face-à-face Davos/Porto Alegre, réalisé par les télé, furent éloquentes. Côté suisse, des "décideurs", tous Occidentaux, tous de sexe masculin... Côté brésilien, un joyeux mélange de classes sociales, de races, de sexes et de couleurs... image vivante d'une humanité plurielle soudée par le désir d'habiter autrement la même "terre-patrie", selon l'expression d'Edgar Morin.

"Le monde était là", nous a expliqué René Passet² dès son retour de Porto Alegre : on ne saurait mieux résumer l'énorme différence entre le "World economic forum" et le Forum social mondial. L'expression dit assez l'extraordinaire retournement qu'a réussi à produire Porto Alegre. Par la

monde était là ”

par Philippe Merlant

négligée, il a montré que la poignée de puissants réunis dans une petite station de ski suisse n'avait rien à voir avec ce qu'ils prétendaient être : une soi-disant “avant-garde” d'une humanité en voie de mondialisation. Porto Alegre les a remis à leur (juste) place : celle de “maîtres du monde” inquiets de voir chaque jour progresser le mouvement de résistance à leurs projets... et encore plus inquiets de voir ce front du refus s'adjoindre de plus en plus une capacité de propositions alternatives.

Même maladroite, même incomplète, même tendancieuse, la médiatisation de Porto Alegre (on devrait dire de Porto Alegre et de Davos, tant la comparaison des deux événements fut éloquente) a constitué un atout supplémentaire. Car elle a rendu tangible aux yeux du grand public l'idée qu'une autre vision de la mondialisation était possible, exprimable, sinon souhaitable. Plusieurs années de “pensée unique” ont volé là en éclats.

À *Transversales*, nous avons montré que l'une des zones de fragilité du capitalisme informationnel résidait dans le rôle croissant qui donnait à l'image et à l'imaginaire. Dès lors que les nouveaux acteurs civiques et sociaux ont su se saisir de la sphère de l'imaginaire (évolution que l'on peut faire démarrer avec Seattle, pour faire simple), et qu'ils sont passés du combat “anti-mondialisation” à l'idée qu’“un autre monde est possible”, ils ont réussi en quelques mois à fragiliser une pensée dominante qu'on avait crue – au moins une décennie durant – triomphante et inexpugnable.

Face aux démons intérieurs

On ne peut épuiser en quelques lignes tout ce qui s'est passé à Porto Alegre : la qualité des débats, les 400 ateliers de travail, l'excellente organisation, la mise en place d'un groupe rassemblant plusieurs centaines de parlementaires de tous pays (qui vont continuer à travailler ensemble)... Bien sûr, le plus dur reste à faire : donner un contenu à cette alter-

native en gestation. Nous y reviendrons plus longuement dans l'éclairage de notre prochain numéro.

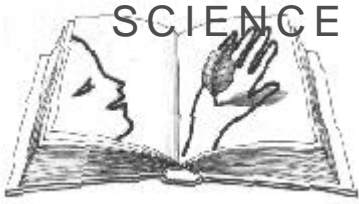
Tout ce qui s'est passé là-bas ne peut évidemment que nous réjouir. Il serait bon cependant de ne pas oublier qu'à plusieurs reprises, cette spectaculaire réussite a été sérieusement menacée d'implosion. Et qu'à chaque fois, ce sont les modes de fonctionnement interne – prépondérance des rapports de force, conflits de pouvoir... – et les réactions émotionnelles ainsi suscitées – diffusion d'un sentiment de méfiance face aux risques d'instrumentation –, bien plus que les attaques extérieures, qui ont miné le terrain fertile du Forum social mondial.

De ce point de vue, on peut considérer que Porto Alegre a constitué un excellent révélateur, confirmant ce que nous évoquions dans l'éditorial de notre précédent numéro : *« Notre ennemi, dans les années à venir, sera sans doute autant, sinon plus, non “démon intérieurs” que la résistance de nos adversaires. »* Tant que nous continuerons à considérer que le rapport de forces est la seule loi qui vaille, à voir le pouvoir comme un processus de captation et non de création, à refuser de voir que les logiques de peur et de méfiance sont devenues des questions politiques, nous serons sans doute incapables d'accoucher d'un autre monde...

L'association, du lien social au politique

On retrouve là le thème central de ce numéro de *Transversales* : l'association comme un concept susceptible de traduire sur le plan politique les formes nouvelles qu'a prises le lien social. Dans son dernier livre ³, Roger Sue montre comment l'association constitue une alternative à la fois à la communauté et au contrat. Il y voit les bases d'une authentique “troisième voie” qui prendrait le meilleur de l'individualisme et de la solidarité.

Il y a là tout un champ de réflexions nouvelles à



Le concept du prion secoue la biologie moléculaire

Les débats sur les “maladies à prions”, symbolisés dans l’opinion publique par la question de “la vache folle”, envahissent les médias et les publications scientifiques. Pour un nombre croissant de chercheurs, il ne paraît pas impossible que le “concept prion” ouvre les voies vers une étape d’importance pour la biologie, voire même pour “l’évolution”. Le “concept prion” nous contraint de réexaminer les modes de propagation de l’information dans le vivant. Les mécanismes qui concourent *in vivo* à l’accumulation pathologique de “protéines du soi” pourraient déboucher sur l’hypothèse de l’existence d’une hérédité ne répondant pas aux lois de Mendel.

Les encéphalopathies subaiguës spongiformes (telle la maladie de Creutzfeldt Jacob décrite chez l’homme en 1920) sont des maladies neuro-dégénératives mortelles qui touchent l’homme et certains mammifères ¹. Ces maladies sont induites par des agents transmissibles possédant des propriétés biologiques et physico-chimiques atypiques. On les nomme avec prudence “agents transmissibles non conventionnels” (ATNC) : ou plus simplement “les prions”. La nature de ces agents n’est pas définitivement

connue ; tout semble cependant montrer, grâce aux travaux du Prix Nobel 1996 de biologie, Stanley Prusiner, qu’il s’agit bien d’une protéine. C’est un trouble dans la structure tridimensionnelle de cette protéine qui serait le support de son action pathogène.

Diabole ! Ainsi, en dehors des micro-organismes infectieux que nous connaissons (bactéries, virus...), une dérive dans la forme d’une protéine biologique pourrait interférer avec la pathologie du vivant !

Avant d’évoquer des interrogations soulevées par l’existence de ces prions, quelques données de base.

Quelques données

Chez les mammifères, il existe dans les cellules une “protéine-prion” de structure spatiale tridimensionnelle. On la désigne sous le sigle PrP^C. Elle est codée par un gène présent en une seule copie par génome. Chez l’homme, ce gène est situé dans le bras droit du chromosome 20. La protéine-prion est retrouvée de manière quasi-constante dans les cellules neuronales où elle se situe à la surface externe de la membrane plasmique. La fonction biologique de cette protéine-prion normale n’est pas certaine : l’hypothèse actuelle la plus probable postule que cette protéine

soit impliquée dans un mécanisme de “transmission du signal”.

Or ce prion peut devenir redoutable pour les tissus nerveux. Il est capable en effet de se transformer en une protéine-prion anormale désignée par PrP^{Sc} (“sc” comme le début du mot “scrapie”, la “tremblante du mouton”). Quelle est l’anomalie ? L’anomalie semble bien liée à un changement dans la structure spatiale tridimensionnelle de la protéine : celle-ci perd son pouvoir de revenir dans sa “forme” habituelle ; le blocage se produit peut-être dans une région flexible de la longue queue de la protéine, si l’on en croit des recherches récentes effectuées sur le prion de levure ². Cette transformation de PrP^C en PrP^{Sc} déclenche alors un cheminement pathogène : le prion anormal se localise dans le cytoplasme du neurone où il s’accumule et entraîne la mort du neurone. Il libère en même temps la PrP^{Sc} dans le micro-environnement cellulaire. La dégradation du prion incriminé ne paraît pas liée à une mutation somatique : les facteurs déclenchants sont à certifier.

Un autre fait inquiétant, c’est la transmission possible de ces protéines-prions pathogènes après une incubation allant jusqu’à quarante années. En particulier, le prion pathogène bovin est redoutable car son activité peut franchir



par Jacques Robin

la barrière des espèces, entre autres vis-à-vis de l'espèce humaine. C'est ainsi que des souches bovines contaminées conduisent chez l'homme à ce qui est nommé de "nouveaux variants" de la maladie mortelle de Creutzfeldt-Jakob : la dissémination se fait chez l'homme par l'alimentation bovine contaminée. Décrits chez des sujets britanniques depuis 1990, on comptabilise, à l'automne 1996, 88 cas mortels au Royaume-Uni, 3 cas en France, 1 cas en Irlande et tout laisse croire à une extension, peut-être massive, dans les prochaines années, dans les pays cités et dans bien d'autres régions du monde. Cette épidémie dite de "la vache folle" risque, selon tous les experts, de devenir un problème majeur de santé publique sur notre planète. C'est dire l'urgence d'une compréhension claire de cette pathologie à protéines-prions.

La situation se complique par l'ajout d'une contamination possible inter-humaine : contaminations iatrogéniques par l'intermédiaire de traitements par l'hormone de croissance et les gonadotrophines et neuro-chirurgicales par le biais de greffes de cornée ou de dure-mère. Il existe aussi chez l'homme des formes d'encéphalopathie neuro-végétatives mortelles dites "héréditaires", mais dont la traçabilité peut remonter à des contaminations soit iatrogé-

Barcelone, 20 janvier – 700 sans-papiers engagent une grève de la faim trois jours avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. Le gouvernement Aznar s'était engagé à régulariser une majorité de sans-papiers avant cette date, mais des dizaines de milliers de "clandestins" auraient vu leur demande rejetée. À Paris, en solidarité avec les sans-papiers d'Espagne mais aussi pour réclamer leur propre régularisation, 200 personnes occupent le 4 février l'église Saint-Bernard... et en sont violemment évacuées, quelques heures plus tard, par la police. Suite à cette action, deux Marocains (présents sur le territoire depuis respectivement 11 et 16 ans) sont expulsés de France. Dans le même temps, plusieurs fédérations patronales prônent ouvertement le recours à la main-d'œuvre étrangère pour pallier la pénurie qui affecte certains secteurs. D'un côté la répression sur les personnes, de l'autre la soumission aux besoins des entreprises : la question de l'immigration montre de manière exemplaire, et par la négative, l'urgence qu'il y aurait à "replacer l'homme au cœur de l'économie".

Shanghai, 22 janvier – Réunis dans le cadre du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais), des dizaines de scientifiques lancent un nouveau message d'alerte face au réchauffement de la planète : l'augmentation prévue se situe dans une fourchette allant de 1,4° C à 5° C pour le siècle à venir. Tous les experts sont d'accord pour en attribuer la responsabilité, au moins partielle, à la pollution au gaz à effet de serre, a affirmé à Shanghai le directeur exécutif du PNUD (Programme des Nations unies sur l'environnement). Pourtant, depuis l'échec de la conférence de La Haye, en novembre dernier, les discussions internationales sur le sujet semblent au point mort. Et l'élection de Georges W. Bush, fortement soutenu par les pétroliers américains, ne devrait pas faciliter les choses.

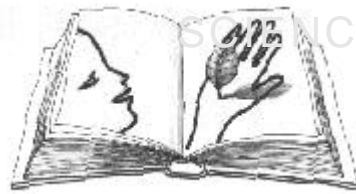


n n n

Davos, 30 janvier – La 31^e édition du Forum économique mondial (World economic forum) se termine sur un constat mi-figue, mi-raisin. Plusieurs causes à cela : le succès rencontré par le Forum social mondial de Porto Alegre, bien sûr, mais aussi la contestation interne à la manifestation de Davos. Parmi bien d'autres, Jeremy Rifkin, John Sweeny (président de l'AFL-CIO, la principale centrale syndicale américaine), Thabo Mbeki (président sud-africain) ou Marcus Vinitius Pratini de Moraes (ministre brésilien de l'agriculture) ont dénoncé les méfaits de l'actuelle mondialisation. De plus, l'arrestation par la police suisse des contestataires qui voulaient se rendre dans la station de ski a déclenché les réactions indignées de la plupart des ONG présentes. Il n'empêche : les organisateurs de Davos continuent d'affirmer qu'ils ont "le même objectif" que ceux de Porto Alegre. Ils n'ont, en tout cas, pas le même niveau de revenus : savez-vous que l'inscription annuelle, plus la participation à l'évènement lui-même, coûte la modique somme de 35 000 francs suisses (environ 150 000 francs français) ?

Tel Aviv, 6 février – Ariel Sharon, chef du Likoud, est élu Premier ministre d'Israël avec plus de 62,5 % des suffrages exprimés, à l'issue d'une élection marquée par la plus forte abstention (près de 41 % des inscrits) de l'histoire d'Israël. Visiblement, les "déçus de Barak" (et notamment les citoyens arabes) ne se sont pas déplacés, montrant ainsi qu'ils n'attendaient plus rien du chef de gouvernement travailliste. Mais la personnalité d'Ariel Sharon fait planer les plus graves menaces sur ce qui reste du processus de paix : archétype du "faucon israélien", responsable des massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila (1982), c'est aussi lui qui a mis le feu aux poudres et

n n n

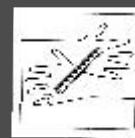


Le concept du prion ...

niques, soit alimentaires. Les questions ainsi soulevées par ces maladies des prions sont essentielles.

La science en action

Les travaux des scientifiques doivent en tous cas être mobilisés pour mieux comprendre et essayer de bloquer l'épidémie de la "vache folle". L'hypothèse probable est liée à la licence que nous avons acceptée : transformer les herbivores que sont les bovins en carnivores. En 1923, le philosophe Rudolf Steiner prévoyait dans son recueil *Santé et Maladie* : « Que se produirait-il donc si au lieu de végétaux, le bœuf se mettait à manger de la viande ? Il se remplirait notamment d'acide urique et d'urate. Or les habitudes particulières de l'urate sont d'avoir un faible pour le système nerveux et le cerveau. Si la vache mangeait directement de la viande, il en résulterait une sécrétion d'urate en énorme quantité. L'urate irait au cerveau et la vache deviendrait folle ». Quel pressentiment ! Ce n'était pas l'urate, mais la protéine-prion devenue pathogène ! Les farines animales que nous avons données aux bovins provenaient des déchets d'abattoirs et des produits d'équarrissage et véhiculaient sûrement les carcasses des premiers bovins atteints par la maladie (présente en Europe de façon



n n n

par Jacques Robin

sporadique avant 1985 !).

Ainsi notre société de consommation et de profit immédiat a préféré depuis plus d'une décennie les risques liés à l'hyper-productivisme plutôt que de rester à une utilisation harmonieuse des ressources naturelles. Elle s'est ruée sur des compléments alimentaires carnivores (souvent traités à la légère) plutôt que d'envisager la remise en culture des jachères en plantes fourragères.

Mais des interrogations plus impressionnantes s'élèvent. Le concept prion pathogène n'est-il pas extensible comme agent d'autres pathologies que celles de ces encéphalopathies dégénératives mortelles ? D'autres maladies humaines ne sont-elles pas liées, elles aussi, à la dégradation auto-catalytique d'autres protéines ?

Le fait que le changement de conformation spatiale de la protéine-prion déclenche des processus pathologiques ne met-il pas en cause certaines de nos certitudes en biologie moléculaire ? Dans l'évolution générale, n'existe-t-il pas des cas de transmission épigénétique liés à l'évolution de conformation spatiale de protéines ? Peut-on parler d'auto-reproductibilité pour d'autres molécules biologiques et envisager la voie d'une hérédité non-mendélienne ?

Nous établissons un rapproche-

ment avec une réflexion de Jacques Monod. En décembre 1970, lors d'un débat avec les membres du "Groupe des Dix"³, il déclara que le plus prometteur de ses travaux se situait dans la mise en évidence des questions immenses qui entouraient l'"allostérie"⁴ des protéines. Il y voyait un facteur décisif de l'évolution. N'est-il pas impératif d'ouvrir au plus tôt des champs de recherche sur "la transmission du signal dans le vivant" en associant sciences de la vie et sciences de l'informa-

tion ? n

1. Voir dans *Transversales* n° 46 l'article d'Anne-Marie de Recondo, Directeur de recherche au CNRS, "Encéphalopathie spongiforme bovine, hormone de croissance et maladie de Creutzfeldt Jakob". Chez l'homme, on trouve aussi l'insomnie fatale familiale et le syndrome de Gerstmann-Straussler-Schermkes. Chez l'animal on décrit la scrapie, ou tremblante du mouton et de la chèvre, la maladie de dépérissement chronique des ruminants sauvages, l'encéphalopathie transmissible du mouton, l'encéphalopathie spongiforme féline, l'encéphalopathie spontanée bovine (ESB). Notons aussi la connaissance, en Kuru, maladie dégénératrice qui tuait chaque année des membres d'une peuplade de Nouvelle Guinée, dont les rites funéraires impliquaient le dépeçage et la consommation des cadavres. La maladie est due essentiellement aux femmes et les enfants auxquels étaient dévolus le cerveau et les viscères.

2. Ronald Melki, *Structure*, janvier 2001.

3. Voir le livre de Brigitte Chamak, *Le Groupe des Dix*, Éditions du Rocher, 1997 (en vente à *Transversales*).

4. L'allostérie des protéines, qui a attiré l'attention de Jacques Monod, correspond aux interactions entre les protéines (ou d'autres substrats et ligands) et les centres enzymatiques de la cellule. Ces interactions conduisent dans certains cas à de tels changements dans la conformation des protéines.

déclenché la seconde Intifada en se rendant sur l'esplanade des Mosquées en septembre dernier.

Certains observateurs estiment que Sharon, soucieux de "redresser son image", pourrait se montrer plus ouvert qu'on ne l'imagine pour relancer le processus de paix avec les Palestiniens. Un raisonnement qui a visiblement quelques limites.

Paris, 8 février – En déclarant à Lyon,

"l'allostérie" des protéines. Il y voyait un facteur décisif de l'évolution. N'est-il pas impératif d'ouvrir au plus tôt des champs de recherche sur "la transmission du signal dans le vivant" en associant sciences de la vie et sciences de l'informa-

lors de l'ouverture du Forum international des sciences de la vie, qu'il est opposé à l'autorisation du clonage thérapeutique, Jacques Chirac fait entrer le débat sur la révision des lois bioéthiques dans l'arène politique.

La question de l'autorisation de telles recherches est en effet au centre de l'avant-projet de loi qui a été présenté, fin novembre, par Lionel

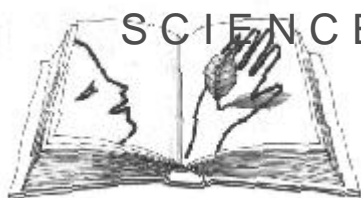
Jospin : alors que la loi actuelle pose le principe de l'interdiction, le texte gouvernemental mise sur l'encadrement des recherches. Trois instances de consultation ont été sollicitées par Lionel Jospin.

Et elles ont déjà rendu leur avis : la Commission des droits de l'homme s'est clairement prononcée contre le clonage thérapeutique ; la mission parlementaire d'information et le Comité consultatif national d'éthique, de leur côté, ont davantage approuvé les orientations

du gouvernement. Mais ces deux organismes ont tout de même pris quelques précautions. Ainsi, la mission parlementaire d'information a rappelé que «si les recherches sur les cellules-souches adultes (...)

avançaient plus vite que prévu, il faudrait se réserver la possibilité de revenir sur l'autorisation du clonage thérapeutique». Un point de vue qui semble, en effet, tout à fait pertinent :

pourquoi ouvrir la voie au clonage thérapeutique alors même qu'une autre solution qui, elle, ne pose pas de problème éthique, semble se dessiner ? n



« L'avenir est à la transversalité »

Seconde femme à assumer la direction générale du CNRS, Geneviève Berger a connu un parcours scientifique marqué par la transdisciplinarité.

Et elle entend pousser le principal organisme de recherche français à s'engager plus franchement dans cette logique.

Transversales Science/Culture : Vous succédez à Catherine Bréchnignac qui a été la première directrice générale du CNRS, le plus grand organisme scientifique français. L'autre fait essentiel est que vous disposez avec un nouveau président, le climatologue Gérard Mégie, de pouvoirs plus étendus...

Geneviève Berger : Depuis deux ans, cette réforme était à l'étude. Le fait majeur est la création d'un nouveau département des sciences et des technologies de l'information et de la communication, ce qui met en valeur l'objectif de rapprocher les branches du savoir. Nous allons scientifiquement et méthodiquement développer l'interdisciplinarité. Nous disposons, pour ce faire, de plus d'autonomie au CNRS, disons même d'une forte indépendance, un véritable allègement de la tutelle administrative.

TS/C : Comment sont évalués les projets du CNRS ?

G. B. : Le CNRS a été fondé en 1939 et reste l'un des organes les plus importants de la recherche en Europe. L'évaluation est faite par le comité national, divisé en quarante sections, dont les responsables ont un mandat de quatre ans. Les sections sont contrôlées par quatorze membres élus par la communauté scientifique, et sept ont été nommés par le ministre de la Recherche. Les sections élisent leur président et leurs bureaux se réunissent périodiquement. Tous les membres bénéficient d'un réseau informatique performant.

TS/C : Agrégée de sciences physiques en 1977, vous avez obtenu en 1985 un doctorat d'État de médecine et, quatre ans plus tard, un doctorat de biologie humaine, puis un certificat en médecine nucléaire. Vous avez aussi diri-

gé le laboratoire d'imagerie paramétrique de l'université Paris VI. Vous avez reçu en 1994 la médaille d'argent du CNRS avant de diriger le département de bio-ingénierie en 1998 au ministère de la Recherche, puis la direction de la technologie,

avant le CNRS. Une vraie prédisposition à la transversalité, non ?

G. B. : Ce cursus est bien adapté à la compréhension des nouveaux défis du CNRS. Le décret qui nous confère beaucoup plus d'autonomie a prévu que le conseil scientifique soit doté de personnalités extérieures au CNRS dont les propositions sont formulées en toute indépendance – comme les critiques, d'ailleurs...

TS/C : Quelles sont les missions du CNRS, sa stratégie et son économie ?

G. B. : Le CNRS compte actuellement près de 12 000 chercheurs (dont 30 % de femmes), 13 000 ingénieurs, techniciens et administratifs (52 % de femmes) et son budget a atteint – pour l'an 2001 – 16,2 milliards de francs (dont, je souligne, 1,6



Geneviève Berger : Directrice générale du CNRS, le plus grand organisme scientifique

milliard de ressources propres). Nous avons 1 245 unités de recherche et de service, et vingt-neuf laboratoires européens sont associés et jumelés. Tous les laboratoires sont regroupés au sein de huit départements scientifiques : nucléaire ; mathématiques et phy-

sique ; science pour ingénieurs ; chimie ; sciences du vivant ; sciences de l'univers ; sciences de l'homme ; et, bien sûr, sciences et technologies de l'information et de la communication. Nos priorités thématiques seront les sciences de la vie et les sciences et techno-



« Nous allons
scientifiquement et
méthodiquement développer

logies de l'information et de la communication, ainsi que l'environnement comme axe transversal. Mais nous souhaitons aussi, dans un souci de transversalité, orienter les autres disciplines (physique, chimie, sciences humaines et sociales) vers ces finalités.

TS/C : Quelle est la part de la prospective scientifique dans l'institution que vous dirigez ?

G. B. : L'objectif est de faire travailler ensemble les quarante sections thématiques du comité national en coopération avec les départements thématiques du CNRS. La recherche doit être décloisonnée par des passerelles interdisciplinaires. Nous étudions la possibilité de créer des jurys interdisciplinaires, qui existent sur le plan des principes statutaires, mais qui n'ont jamais été constitués. Par exemple, pour les disciplines comme la physique, la biologie et la chimie.

TS/C : La transversalité va donc être un axe fort de votre programme ?

G. B. : En dotant les programmes interdisciplinaires et leurs animateurs de véritables responsabilités, avec, également, le nouveau département STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication), nous

pensons établir les meilleures conditions pour le développement des objectifs, par exemple entre les sciences de la vie (avec la bio-informatique) et les sciences humaines (avec la linguistique). Nous utiliserons toutes les compétences et ressources qui forment le capital du CNRS.

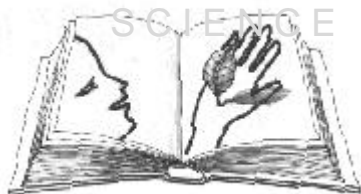
TS/C : Je ne voudrais pas sous-entendre que la curiosité et le travail des chercheurs sont liés à l'âge, mais quelle est la qualité de jeunesse du CNRS sur ce plan ?

G. B. : Il est vrai que, dans les dix ans à venir, plus de la moitié du personnel sera à la retraite. Sur un plan pratique, nous allons procéder à une mise au point attentive pour répondre à la demande de nouveaux emplois. Ce programme de recrutement doit se traduire par un enrichissement de la réflexion stratégique sur les objectifs du futur, à moyen terme

et à long terme. Pour citer des chiffres : 562 chercheurs ont été recrutés en l'an 2000 dont 208 postes de directeurs de recherche, qui tissent le réseau de cette stratégie.

TS/C : Croyez-vous que l'exigence du long terme nécessite le principe du "chercheur à vie" qui figure éthiquement dans le statut du scientifique au sein du CNRS ?

G. B. : Sans omettre la nécessité de répondre à des objectifs dans le court terme, il est certain que seul le long terme permet de développer la véritable dimension de ce que vous appelez la "curiosité" scientifique. Les deux types de projets doivent coexister. C'est pourquoi, si l'on veut assumer la véritable transmission de la connaissance comme son développement pour des objectifs de plusieurs décennies, nous devons établir les conditions de travail nécessaires. Le statut de "chercheur à vie" doit être pris en considération, de même qu'il peut être indispensable de faire appel à des chercheurs universitaires ou étrangers, selon les cas. La diversité des recherches et des situations implique une mobilité ponctuelle dans l'organisation des travaux, sans omettre les relations avec le monde industriel ou technologique. Un vrai problème est l'incitation qui peut mobiliser les



« L'avenir est à la transversalité de la recherche » Un entretien avec Geneviève

scientifiques, pour qui l'intérêt des transferts de technologie ou des collaborations ponctuelles pour leur carrière n'est pas toujours évident. Nous allons devoir résoudre un certain nombre de problèmes dans ce domaine.

TS/C : Comment envisagez-vous le développement du CNRS



« L'intelligence rationnelle et l'intelligence émotive constituent la véritable pulsion de la personne et notre capacité à aborder les recherches fondamentales et les questions

dans le cadre européen et mondial, en particulier pour le rayonnement synchrotron ?

G. B. : Lorsque le ministre Roger-Gérard Schwarzenberg a décidé d'implanter le synchrotron "Soleil" pour remplacer le laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique (le LURE, qui était un laboratoire de recherches public dont les participants étaient principalement des clients espagnols ou suisses qui louaient des temps de faisceaux), nous avons dû adopter comme solution juridique le principe d'une société civile afin que nos partenaires européens puissent être des partenaires à part entière. Nous ne pouvions pas rester franco-français. Nous avons d'ailleurs l'exemple de

l'ESRF de Grenoble, qui remplit parfaitement sa tâche selon les mêmes principes.

TS/C : Quelle est la part de la réflexion philosophique dans la recherche moderne ?

G. B. : Le comité d'éthique du CNRS est une réalité institutionnelle et nous pensons qu'un chercheur est nécessairement engagé dans la quête du sens dans toutes les disciplines scientifiques.

L'actualité le prouve chaque jour, du robot informatique au clonage biologique. Notre objectif est évidemment de mettre en valeur les résultats de la recherche scientifique en réponse aux attentes publiques. Tout ce qui constitue et caractérise "la modernité" et son progrès est né dans les laboratoires. Nous devons développer ces évidences. Cette communication ne peut qu'affirmer les valeurs de la science et constitue une véritable culture.

TS/C : Etes-vous optimiste en ce qui concerne la conquête des instruments du progrès que vous contribuez si magistralement à faire naître ?

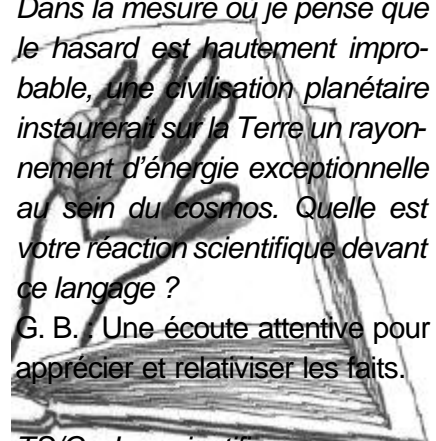
G. B. : Je crois que la transversalité des sciences permet d'établir

des réponses face à la complexité du réel et que tous les objets comme le code des valeurs qui découlent de cette conquête renforcent les pouvoirs de l'éthique. La promesse de vie, aujourd'hui, pour une femme est en moyenne de plus de 80 ans, alors que pour Balzac une femme de 35 ans était "une grand-mère qui perdait ses dents". De la lumière électrique de la nuit à la vitesse des voitures, nous pouvons vérifier quotidiennement la réalité de notre modernité. La vigilance s'impose pour une nouvelle forme de responsabilité. C'est un pari partagé par beaucoup.

TS/C : Je suis de ceux qui pensent que la grande science de demain ne sera pas la biologie, mais l'étude du cerveau, le cognitif, révélant les fonctions de l'esprit, une véritable découverte des caractères spécifiquement humains et qui pourrait inspirer une autre idée de notre rôle. Dans la mesure où je pense que le hasard est hautement improbable, une civilisation planétaire instaurerait sur la Terre un rayonnement d'énergie exceptionnelle au sein du cosmos. Quelle est votre réaction scientifique devant ce langage ?

G. B. : Une écoute attentive pour apprécier et relativiser les faits.

TS/C : La scientifique que vous êtes a-t-elle encore le temps de





L'association, pour faire naître un autre

Les inventeurs de la loi de 1901 n'auraient sans doute pas imaginé que le centenaire de cet événement serait célébré avec autant de faste et dans pareil contexte de "boom" associatif. Aujourd'hui, l'engouement est tel que tout le monde croit connaître les associations. Mais la pratique ne s'est-elle pas banalisée au point d'en avoir oublié les fondements ? Plus que sur le phénomène associatif lui-même, cet éclairage de *Transversales Science/Culture* a choisi de s'intéresser au "principe association" pour en montrer toute l'actualité.

Dans un entretien introductif, Roger Sue en rappelle les bases philosophiques. Soulignant la mauvaise lecture que l'on a faite du "contrat social" (pour Rousseau, le contrat n'est que la traduction juridique de l'association préalable d'individus libres et égaux), il voit dans l'association un lien social inédit et un principe universel susceptible d'offrir une alternative à la communauté et au contrat. Bref, une authentique "troisième voie", qui prendrait le meilleur de l'individualisme et de la solidarité.

Ce principe se décline ensuite sur plusieurs plans.

1 - Scientifique - Jean-Louis Le Moigne montre comment la pensée scientifique mise sur l'association d'idées pour progresser dans la connaissance. À l'ère de la complexité, la confrontation des points de vue est plus nécessaire que jamais pour enrichir notre compréhension du monde.

2 - Technologique - André-Yves Portnoff rappelle que la prise en compte de l'intelligence collective est devenue vitale pour la survie du monde.

Réciproquement, l'informatique en réseaux favorise l'essor des démarches associatives. Mais Valérie Peugeot souligne qu'il faut se méfier des fantasmes en ce domaine : des partenariats entre chercheurs et associations sont une condition indispensable pour traduire le potentiel démocratique de ces outils.

3 - Politique - Pour Philippe Chaniel, la pensée des socialistes "utopistes" garde une étonnante actualité : une morale de la coopération qui tente de synthétiser bonheur individuel et progrès collectif ; un socialisme "civique et expérimental" appelé à se diffuser dans toute la vie sociale (notamment l'économie) ; une doctrine à même de revitaliser, voire de sauver, l'État démocratique.

4 - Économique - Soucieux de voir l'apport des associations reconnu à sa juste valeur, Patrick Viveret estime qu'elles doivent s'emparer d'un enjeu majeur : la nécessité de se donner une autre représentation de la richesse. De son côté, Philippe Merlant met en lumière quatre réformes majeures qui permettraient aux entreprises privées de répondre de façon cohérente au rôle croissant du facteur humain et de la relation en leur sein.

5 - Écosophique - Pour sortir des passions négatives qui entravent trop souvent leur action, Valérie Marange invite les associations à renouer avec l'esprit de soutien mutuel et à prendre en compte les aspirations des personnes.

On le voit : l'ampleur des chantiers ouverts par ce concept d'association, sitôt qu'on l'aborde dans sa globalité, n'a d'égal que son actualité. Est-ce si surprenant que cela ? Si 1901 reste l'année où



Liberté, égalité... association

Un entretien avec Roger Sue



Sociologue, Roger Sue est professeur à l'université de Caen et de Paris V. Il vient de publier *Renouer le lien social. Liberté, égalité, association* (Éditions Odile Jacob).

Et si l'évolution du lien social déterminait celle des sphères économiques et politiques, et non l'inverse, comme on a coutume de le penser ?

Roger Sue développe ici cette hypothèse en explorant les formes passées, présentes et à venir du principe associatif.

Transversales Science/Culture : "Renouer le lien social", c'est un titre éloquent. Cela veut dire que le point de départ de votre livre réside dans le constat d'un délitement généralisé du lien social ?

Roger Sue : Ce constat lui-même devient aujourd'hui assez banal. Tour à tour, le lien social de base (dans la famille, par exemple), le lien symbolique du politique, puis le lien civil de l'économie se sont rétractés. Aujourd'hui, c'est l'État-nation qui perd de sa consistance, remettant ainsi en cause ce qui "fait société" entre les individus.

En même temps, force est de constater l'extraordinaire désir de partage, de relations et de communication qui s'exprime dans nos sociétés, notamment à travers la floraison des "réseaux". Comment comprendre ce paradoxe entre, d'un côté, la perte des repères, la déliaison sociale, et, de l'autre, la vitalité de ces liens qui retissent leur "toile" tous les jours ? C'est ce paradoxe qui

constitue le point de départ de mon livre.

TS/C : Quelle explication donnez-vous à ce phénomène généralisé de déliaison sociale ?

R. S. : La plupart des observateurs font de cette déliaison la conséquence de phénomènes extérieurs. Ainsi, la crise économique, la montée de l'individualisme, les technologies "virtuelles" ou la mondialisation sont fréquemment mises en accusation. J'estime, pour ma part, que c'est raisonner à l'envers : il faut cesser de prendre les effets pour la cause. C'est le lien social lui-même et ses transformations majeures – passées, présentes et à venir – qu'il faut interroger. Car c'est son évolution qui détermine celle des sphères économiques, politiques ou sociales. Je crois qu'en observant la manière dont ils sont en relation les uns avec les autres, au quotidien, les gens peuvent aisément comprendre dans quelle société ils vivent...

En renversant ainsi le mode de raisonnement, je ne fais que reprendre la tradition sociologique, les fondements de cette discipline. Déjà, les sociologues du XIX^e siècle, tels Durkheim, Simmel, Tönnies ou Weber, faisaient preuve d'un pessimisme terrible. Car ils étaient conscients du phénomène de déliaison sociale qu'ils s'efforçaient d'analyser. Ils ont vu à quel point le principe contractuel – qui a eu l'immense mérite d'aider l'individu à s'émanciper de la tradition et des anciennes communautés – s'avère inefficace dès qu'il s'agit de pousser les personnes à entrer en relation. Mais la seule réponse qu'ils envisagent consiste à mettre en avant deux formes nouvelles de communauté, comme deux filets qui permettraient au lien social de se maintenir : la communauté politique (autour de l'État-nation) et la communauté de travail. Ce sont ces deux voies, précisément, qui vont s'épuiser et se transformer en impasses au cours du XX^e siècle.

TS/C : Vous estimez que ces sociologues sont



restés coincés dans l'alternative entre "contrat" et "communauté" ?

R. S. : Ils ont voulu remédier à la faiblesse du rapport contractuel en injectant un peu plus de communauté. Mais ils n'ont pas vu ce qui faisait l'originalité du principe associatif : une relation qui allie liberté, égalité, autonomie et construction de lien social à partir des individus.

À cette époque, l'association n'est perçue que sous la forme des associations particulières, et non pas comme un lien social original, un principe universel, susceptible d'offrir une alternative à la fois à la communauté et au contrat. Une troisième voie qui ne se réduirait ni à la première, ni au second, ni même à un mixte des deux...

TS/C : Si le délitement du lien social est analysé depuis plus d'un siècle, comment se fait-il que tout cela n'ait pas explosé plus tôt ?

R. S. : Je crois que toute société est riche d'une vitalité qui la fait résister à ce délitement social. Face au libéralisme destructeur d'aujourd'hui, deux réactions sont possibles :

- la tentation de revenir aux formes passées du communautarisme, tentation qui a toujours fait le lit des totalitarismes, nationalismes et intégrismes de tous bords ;

- l'apparition de nouvelles formes de communautés, les associations justement, que leur bouillonnement actuel rend capables de réaliser concrètement le projet utopique de l'associationnisme.

Mais là encore, il ne faut pas confondre l'effet et la cause : le formidable engouement autour des associations s'explique avant tout par les relations d'association que les individus établissent spontanément, ou cherchent à établir, entre eux et avec la société dans son ensemble. Dans une société d'individus, c'est l'évolution des liens qui

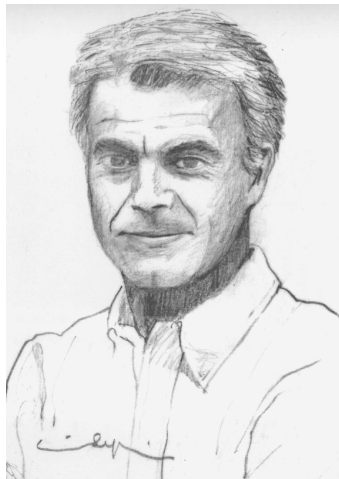
induit la transformation sociale.

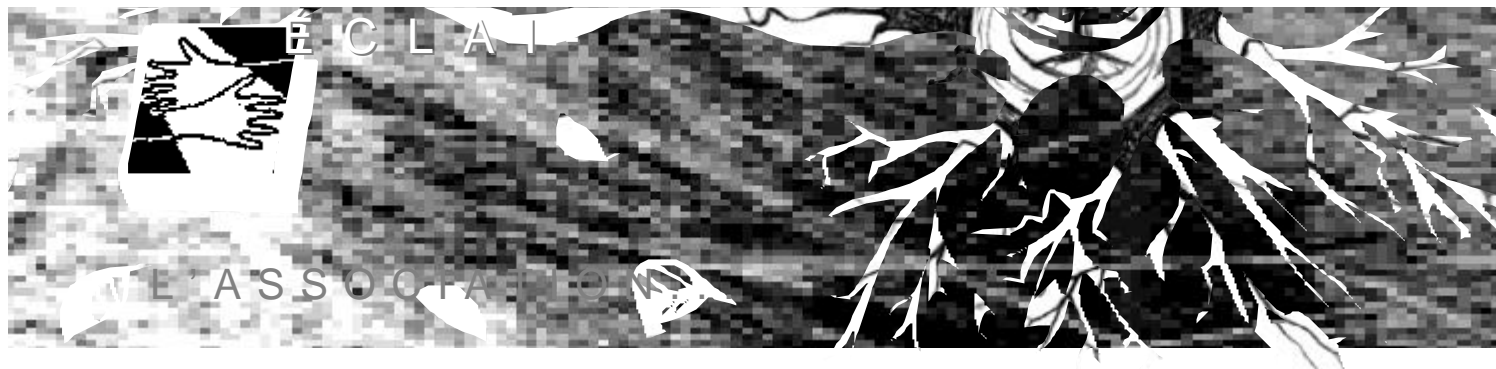
TS/C : Beaucoup confondent encore le contrat et l'association. Vous expliquez cette confusion par une mauvaise lecture du "contrat social" ?

R. S. : Ce que Jean-Jacques Rousseau cherchait, c'était une forme de gouvernement qui corresponde au moment où l'on sort des communautés : cette forme, pour lui, c'est le "contrat". Mais celui-ci n'est que le résultat des associations des individus libres et égaux. Le contrat présuppose l'association : il n'est là que pour entériner les choses, et l'expression "conclure un contrat" est très éloquent de ce point de vue. En lui-même, le contrat est indifférent aux valeurs de liberté et d'égalité qu'il présuppose... À l'époque de Rousseau, les conditions requises pour "faire association" n'existaient pas. C'est ce qui explique

la mauvaise lecture que l'on a faite de son œuvre : on a cherché à donner l'illusion de l'association par le contrat. Rousseau pensait que dire les choses, c'était déjà les faire. Ce sont les révolutionnaires de 1789 qui ont dû affronter les questions concrètes de mise en œuvre de ces principes. Et ils ont rencontré, schématiquement, deux grandes contradictions. Première contradiction : le principe associationniste suppose la liberté et l'égalité des individus, il ne les crée

pas ; du coup, la question va se poser de savoir quels sont ceux qui sont "dignes" de ce principe, et ceux qui ne le sont pas. Seconde contradiction : pour Rousseau – et c'est d'ailleurs là que réside son actualité théorique –, l'association ne peut être qu'universelle ; ainsi, au nom de ce principe universel, Le Chapelier va interdire les associations en tant qu'expression de particularismes communautaires !





TS/C : Deux contradictions que vous estimez levées aujourd'hui ?

R. S. : La première l'est dans la mesure où tous les individus se considèrent, de fait, comme libres et égaux : ces deux principes, encore abstraits en 1789, sont désormais ancrés dans la tête – et dans le cœur – des gens. La tendance actuelle à l'accroissement des inégalités ne détruit pas ce sentiment, elle risque juste d'être source de nouvelles révoltes.

La seconde contradiction est également levée dans la mesure où les associations actuelles n'ont plus grand-chose à voir avec les communautés traditionnelles, basées sur la hiérarchie et l'exclusivité : en leur sein, les rapports hiérarchiques sont faibles, relatifs, limités dans le temps, et les individus peuvent appartenir simultanément à une multitude d'associations. Aussi ne trouve-t-on plus grand monde pour affirmer que les associations particulières menacent l'association universelle.

TS/C : Si les sociologues n'ont pas perçu toute la portée du principe associationniste, les socialistes "utopiques"¹, eux, l'ont bien cerné ?

R. S. : Tout à fait. Et j'insiste, dans mon livre, sur l'actualité de leur pensée, dans trois domaines au moins.

D'abord, ils ont sous leurs yeux le spectacle de l'échec de l'individualisme libéral, mais ils pressentent également les impasses, voire les catastrophes, auxquelles risque de mener le communautarisme "collectiviste". Ils ne veulent pas revenir sur les acquis de l'individualisme, ils refusent – à l'instar de Proudhon, notamment – tout pouvoir imposé d'en haut et cherchent à ouvrir une troisième voie en se baptisant eux-mêmes "socialistes associationnistes" (le second terme étant à leurs yeux au moins aussi important que le premier).

Ensuite, ils estiment que ce principe fondateur du lien social doit se vivre au quotidien, dans toutes

les activités de l'individu et notamment dans la sphère du travail (d'où la création, en 1848, des Ateliers nationaux). Pour eux, le pouvoir doit procéder de l'ensemble des associations de base qui s'associent elles-mêmes : leur vision de la démocratie est d'emblée de nature fédéraliste. Enfin – et c'est la conséquence de ce qui précède –, ils ont une vision universelle de ce principe. Dans



“Si l'on admet que l'association constitue la forme contemporaine du lien social, il faut faire émerger un "associationnisme" politique.”

l'un de ses ouvrages, consacré au fédéralisme, Proudhon évoque en ces termes la construction de l'Europe. Pour ces socialistes, il est clair que le principe association ne réussira que s'il s'impose au niveau mondial. Car c'en sera alors fini des communautés closes sur elles-mêmes.

TS/C : Leur vision de la démocratie économique vous semble-t-elle toujours d'actualité ?

R. S. : Si leur intuition que le lien social doit se construire au plus près du quotidien me semble toujours juste, aujourd'hui ce quotidien ne se réduit plus, loin s'en faut, au travail salarié en entreprise. Il faut reconnaître les compétences, le savoir et l'activité des individus, quelle que soit la sphère où ils s'exercent. On passe de l'individu productif à la "production de l'individu" où celui-ci est moins l'instrument de sa production que sa matière première. C'est ce que j'appelle le secteur "quaternaire" : une économie centrée sur la production de l'individu et sur son développement personnel, donc une économie "existentielle", qui concerne tous les aspects de la vie individuelle, au travail et hors travail.

Ce terrain correspond, par nature, à la vocation des associations. Il ne faut donc pas s'étonner si leur poids dans l'économie ne cesse de



s'accroître : en France, elles emploient l'équivalent de 800 000 personnes à temps plein. Mais ce chiffre minimise leur contribution réelle à la production de richesses : la production associative est pour l'essentiel non monétaire et non marchande, que ce soit du lien social, de la participation citoyenne, de l'échange d'informations ou de services...

Naturellement, le principe associationniste s'incarne d'abord dans les structures de l'économie sociale et solidaire. Mais de plus en plus d'entreprises privées comprennent aussi que sa mise en œuvre constitue un facteur de performance déterminant. Plus nous irons vers une production tirée par l'immatériel et plus la nécessité s'imposera de bâtir les rapports sociaux sur des bases de reconnaissance, de liberté, d'égalité... donc d'association.

TS/C : Les conditions de mise en œuvre du principe association vous semblent aujourd'hui remplies, mais n'y a-t-il pas encore des obstacles et difficultés à franchir ?

R. S. : Naturellement. La première difficulté réside dans le trop faible pouvoir d'attractivité des associations, notamment sur le plan national : comment se fait-il, par exemple, que l'on puisse organiser un rassemblement international comme celui de Porto Alegre alors que cela semble hors de portée à l'échelle de la France ? Je crois que de nombreuses associations fonctionnent encore trop sur leur "fonds de commerce" et qu'elles ont du mal à envisager elles-mêmes de s'associer. Dans bien des cas, les individus, dans leurs relations entre eux, incarnent mieux le principe associationniste que les associations elles-mêmes, dont le fonctionnement s'inspire encore trop souvent (largement) des principes contractuels ou communautaires.

Seconde difficulté, leur fragilité financière : les

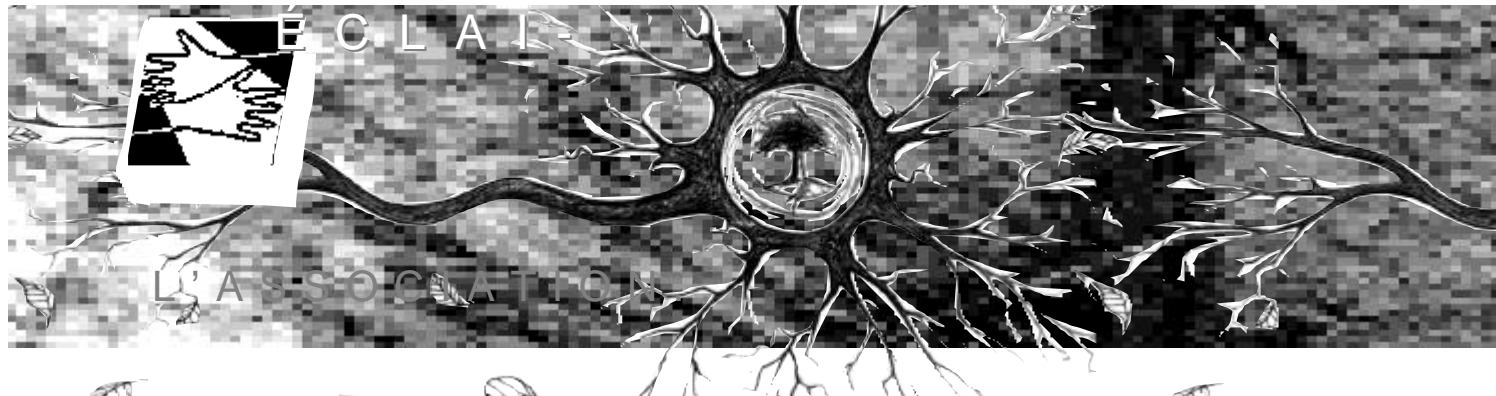
subventions publiques les mettent dans une position de dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics alors que les règles du jeu avec le secteur privé ne sont pas clarifiées. Personnellement, je plaide pour la mise en place de grandes fondations, par secteurs d'activité, mêlant des financements publics et privés. Et je souhaite que l'on distingue les associations d'utilité sociale (des autres) afin de passer de la "charité publique" à des financements "de droit" : il s'agirait d'évaluer ce que ces associations font gagner à la collectivité en évitant certains surcoûts sociaux, écologiques ou sociétaux.

La troisième difficulté est due aux réticences des politiques. De ce point de vue, je suis partisan d'une révision complète de la composition, de la place et du rôle du Conseil économique et social : celui-ci devrait devenir la seconde chambre de notre Assemblée nationale, une véritable "chambre des associations", alors que le CES actuel ne compte que six "associatifs" sur 160 membres !

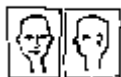
TS/C : Derrière ces réformes, n'est-ce pas un nouveau régime politique que vous dessinez ?

R. S. : Historiquement, chaque nouvelle forme de lien social a donné naissance à un régime politique inédit. Ainsi, le rapport "contractuel" a débouché sur le régime représentatif. Si l'on admet que l'association constitue la forme contemporaine du lien social, il faut faire émerger un "associationnisme" politique. Car la démocratie représentative, telle qu'elle a été pensée et pratiquée pendant des décennies, n'est plus adaptée : il faut intégrer l'idée d'une multiplicité des représentations, dans laquelle chaque citoyen puisse être à la fois représentant et représenté. On en revient aux principes de la démocratie selon Aristote : chacun doit être, tour à tour, gouvernant et gouverné.

TS/C : Le talon d'Achille de l'associationnisme,



L'association d'idées, fondement de la pensée com- plexe



*Un entretien avec Jean-
Louis Le Moigne*

L'association d'idées a toujours joué un rôle essentiel dans la pensée scientifique. Face à la complexité grandissante du monde, la faculté de relier les connaissances et les disciplines devient un atout déterminant.

La genèse cognitive montre que la pensée scientifique est une pensée qui relie, en fonctionnant par métaphore. Il n'est pas de connaissance scientifique, y compris les inventions mathématiques – telles qu'elles ont été produites et non telles qu'elles sont enseignées –, qui ne soit produite par de telles médiations, comparaisons, correspondances, conjonctions... et non par déduction syllogistique formelle.

Prenons l'exemple de Léonard de Vinci : il a eu une production scientifique intense sans jamais avoir lu le *Discours de la méthode* ! Quelle méthode utilisait-il ? L'histoire de l'invention de l'hélicoptère est assez éloquente. Léonard explique qu'il est parti du dessin d'un boulon et que sa pensée a suivi le cheminement suivant : "**Comme** monte le boulon que l'on visse dans l'écrou, de même montera l'hélice que l'on visse dans l'air". Cette anecdote montre que le

processus cognitif du "comme" vaut autant que le processus cognitif du "donc". Mais on continue d'enseigner sur les bancs des écoles que "comparaison n'est pas raison"...

Une autre histoire éclairante se situe dans les premières années de l'intelligence artificielle, alors que les chercheurs s'efforcent de reproduire le raisonnement humain. Deux d'entre eux, en pleine discussion, essaient de retrouver le nom d'un troisième :

- Je sais, son nom commence par un "z", dit le premier ;

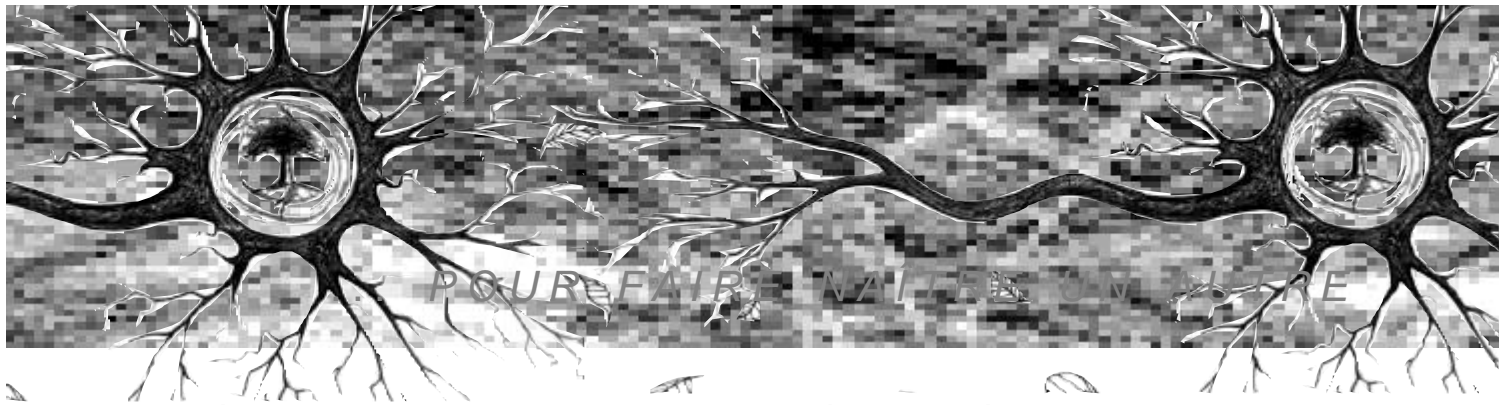
- Tu as raison : c'est Frizel, rétorque le second.

De quelle manière cette association fonctionne-t-elle ? On peut juste émettre des hypothèses. Une chose est sûre, c'est qu'elle fonctionne...

En revanche les axiomes classiques de la déduction, le syllogisme parfait, qui justifient le droit au "donc" et qu'en général on oublie de nous enseigner, sont tels que l'on se trouve rarement dans des situations où l'on puisse effectivement les appliquer. L.J. Brouwer, père des mathématiques constructivistes, rappelait que l'axiome du tiers exclu¹ ne s'imposait pas d'évidence à la raison humaine. Déjà Aristote était conscient du fait que les situations concrètes où les trois axiomes du syllogisme formel pouvaient s'appliquer étaient extrêmement rares.

S'il est vrai que l'association d'idées ("l'ingenium, cette étrange faculté de l'esprit humain qui est de relier", disait G. Vico) est à la base de la pensée scientifique, nos propres cultures n'osent plus se l'avouer depuis deux siècles. Car la démarche cartésienne, érigée en doctrine unique par la science positive, a presque sacralisé l'analyse, autrement dit la dissociation d'idées, dressant ainsi des barrières étanches entre les disciplines.

Réhabiliter l'ingénierie



L'un des problèmes majeurs des scientifiques, c'est qu'ils ont peur de dire ce qu'ils cherchent et pourquoi ils le cherchent. Ils donnent à leur démarche une apparence d'évidence – la nature aurait des lois qu'il conviendrait de découvrir – sans s'interroger sur leur propre projet. Pourtant, dès 1934, dans *Le Nouvel Esprit scientifique*, Bachelard rappelait : « *La méditation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet.* » Chez les scientifiques, le projet est rarement explicité. Ainsi François Jacob écrit que la téléologie (cette "science critique" qui s'attache à l'étude des processus de finalisation endogène au sein d'un système actif) est "pour les scientifiques comme une maîtresse : ils ne peuvent pas s'en passer mais n'osent pas la montrer en public" !

La seconde erreur majeure commise par les milieux scientifiques, aux XIX^e et XX^e siècles, a consisté à dévaloriser les sciences de l'ingénierie, comme si elles n'étaient que l'application de connaissances produites ailleurs. L'ingénierie – qui traduit la faculté de l'esprit humain à concevoir intentionnellement en rapprochant projets et moyens – est pourtant une science noble.

Enfin, les chercheurs devraient pratiquer ce que Piaget appelle la "critique épistémologique interne" : accepter de soumettre ses propres processus de réflexion à des interrogations sur le sens et la légitimation des connaissances produites et enseignées. Quand on voit, par exemple, la biologie parler aujourd'hui de breveter les fonctions des gènes, ne devrait-on pas l'inviter à s'interroger publiquement sur le sens des mots "gène" (est-ce un objet réel ou un concept ?) et "fonction" (peut-il y avoir fonction sans projet ?) ?

Aux sources de la pensée complexe

L'émergence d'une pensée complexe donne une actualité nouvelle à ces constats. Et ce, sur trois plans au moins :

- cette pensée "ouverte" prend le contre-pied du

4^e précepte cartésien selon lequel il serait indispensable de "procéder à des dénombrements si entiers que l'on soit assuré de ne rien omettre" ;
 - l'essentiel, désormais, est de chercher à comprendre (rendre intelligible) plutôt que de chercher à savoir (dire le vrai) ; dans ce processus, Edgar Morin insiste sur le phénomène de reliance qui concerne aussi bien l'acte de relier et de se relier (y compris à soi-même) que le résultat de cet acte ;

- enfin, la pensée complexe met l'accent sur les processus itératifs entre science et expérience. À tous niveaux, nous sommes invités à nous mettre en interaction, que nous soyons tenus de faire ou tenus de connaître.

Les frontières entre scientifiques et citoyens deviennent plus perméables. On ne peut plus prétendre être citoyen sans réfléchir au sens des concepts et des savoirs que l'on mobilise pour fonder son action. Si les citoyens n'ont pas cette exigence – et pour peu que les scientifiques eux-mêmes en viennent à la perdre –, les phénomènes de type "vache folle" se multiplieront. Encore faut-il, dans cette mise en relation des chercheurs et des acteurs sociaux, garder une forte exigence sur les mots et les concepts. Aussi imaginaire et créatif fût-il, Léonard de Vinci ne s'en imposait pas moins "une obstinée rigueur". Edgar Morin en appelle à une éthique de la compréhension qui concerne autant le citoyen que le scientifique.

Pour une éthique de la délibération

Enfin, le principe d'association suppose une éthique de la délibération, nous rappelle Paul Ricœur. L'école ne nous apprend pas à délibérer et notre culture occidentale ignore l'expérience de formation de la pensée dans l'action que décrit si bien le scénario du film *Douze Hommes en colère*. Beaucoup de "décideurs" rejettent encore la délibération sous prétexte qu'elle serait l'alibi de la non-décision. Pourtant, la complexité



La révolution de l'intelligence passe par l'association

par *André-Yves Portnoff*



Journaliste, André-Yves Portnoff est directeur de l'Observatoire de la révolution de l'intelligence à Futuribles International.

La prise en compte de l'intelligence collective est devenue vitale pour la survie du monde. Réciproquement, l'informatique en réseaux favorise l'essor des démarches associatives.

Dans la société nouvelle, les échanges portent essentiellement sur des produits immatériels ; la valeur ajoutée obtenue par le travail n'est quasiment plus tributaire des ressources physiques, limitées par nature. Elle dépend d'une ressource infinie, la créativité humaine, cette aptitude à donner forme à ce qui n'existe pas, à construire des relations avec les autres, à conférer du sens au temps qui s'écoule, aux matériaux que nous transformons, à nos actions...

La créativité possède deux propriétés extraordinairement importantes. D'une part, elle naît du rapprochement des différences, de l'association d'idées, de cultures, de personnalités différentes. Elle implique donc le respect de l'autre, la tolérance, la conscience de nos solidarités.

D'autre part, elle ne supporte pas la contrainte : on ne saurait obliger une personne à avoir des idées alors que, dans la société des échanges matériels, il était loisible de recourir à la violence physique ou économique pour obtenir la force musculaire de la majorité des hommes.

Bien sûr, cette ère n'est pas totalement révolue. Mais la création est conditionnée par l'existence d'un espace de respect de la dignité de l'autre et de liberté individuelle, qui permet aux individus d'être créatifs individuellement et efficaces collectivement en associant leurs talents. Notre survie ne dépend plus de la création de puissance supplémentaire, mais de l'intelligence et de la sagesse avec lesquelles nous exploitons le pouvoir de production et de destruction que la technologie nous confère. C'est cela, en premier lieu, la "révolution de l'intelligence" alors que, pour la première fois dans notre histoire, l'éventualité d'un suicide de l'humanité entière ne peut plus être écartée : cette révolution ne signifie pas que l'intelligence critique a pris le pouvoir, mais que son respect est devenu vital pour la survie du monde.

Tchernobyl constitue de ce point de vue un avertissement éloquent. Sécurité et efficacité riment désormais avec liberté de l'esprit, même si la mise en œuvre de ce principe n'est ni facile ni suffisante. Ce qui a manqué à Tchernobyl, c'est d'abord la liberté, pour les scientifiques et les techniciens, de s'associer entre collègues soviétiques et étrangers pour construire par la libre confrontation des idées et des expériences une opinion scientifique, un consensus provisoire sur les questions nucléaires. La liberté ensuite, pour les citoyens, de se coaliser en associations pour interpellier le pouvoir soviétique sur le non-respect de l'état de l'art ainsi exprimé.

Non à la pensée disjonctive !

En dehors des situations extrêmes symbolisées par Tchernobyl, les problèmes de développement durable, toujours complexes, obligent à mobiliser des experts de presque toutes les disciplines. Cette nécessité se retrouve dans tous les champs de la connaissance. Et c'est pour cela



que celle-ci a toujours progressé aux frontières des disciplines, souvent parce qu'un Pasteur ou un Darwin venait explorer un domaine qui n'était pas encore le sien.

Aujourd'hui, les grandes questions comme la génomique, la cancérologie ou le sida obligent à mobiliser des équipes très pluridisciplinaires. Même dans des domaines moins popularisés, par exemple la tribologie, l'un des freins essentiels du progrès, notamment en France, tient à la difficulté d'associer dans une même équipe des spécialistes différents, scientifiques et techniciens. Cela tient à la logique cloisonnée, donc à la pensée disjonctive, qui marquent encore notre enseignement comme notre recherche publique, malgré des efforts et des exceptions. Je pense aux efforts déployés, il y a quelques années, par François Kourilsky à la tête du CNRS et par Edgar Morin, qui s'est attiré bien des rancœurs dans l'enseignement...

Condamnés à collaborer

Ce qui est vrai face aux problèmes vitaux et dans le champ de la connaissance l'est aussi, forcément, au quotidien, dans le fonctionnement de l'appareil économique, productif et administratif. Nous sommes partout condamnés à collaborer, à valoriser les complémentarités, à partager les compétences pour en produire d'autres, de niveau supérieur, par leurs associations. Une logique de partenariat s'impose pour rendre nos organisations capables de créer des synergies entre les aspirations et les talents de leurs membres, au lieu de les additionner simplement et trop souvent de les étouffer.

Dans le partenariat, c'est-à-dire l'association positive, créatrice de valeur sans limites, un jeu à bilan positif devient possible : puisque les ressources immatérielles sont inépuisables, on peut s'enrichir avec les autres, et non à leurs dépens.

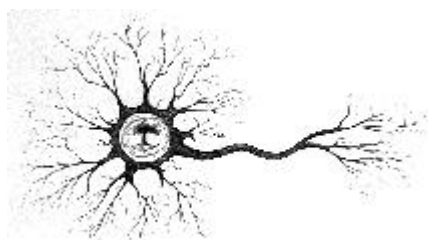
La puissance ne se construit plus par la contrainte mais par la persuasion de libres collaborateurs comme par celle des clients, libres eux aussi. La vraie puissance dépend de la capacité d'écoute et d'empathie : c'est la révolution de la compréhension des autres, de l'intelligence d'autrui. Valeur en soi, la liberté des hommes conditionne de plus en plus la production de valeurs pour les hommes.

Dès les années 1920, les rêves d'autarcie que



La connaissance
a toujours progressé
aux frontières des disciplines.

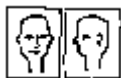
cultivait John Ford sont apparus comme des folies contre-productives. Vers les années 1950, le niveau de complexité des problèmes à gérer a dépassé ce que le système taylorien, centralisé, compartimenté et planificateur, était capable de gérer sans trop de gâchis avec une majorité d'acteurs réduits au statut d'exécutants bureaucratiques, aveugles, soumis et privés d'initiatives. Aujourd'hui, dans les entreprises, le management participatif comme la construction d'associations avec ses fournisseurs ou clients sont devenus des gages de développement efficace. Naturellement, ce modèle est bien loin de la réalité constatée dans la plupart des organisations. Ceci explique largement le gâchis de ressources humaines et économiques et les dysfonctionnements auxquels nous assistons. La généralité d'un fonctionnement stupide n'atténue en rien sa





Associations en réseaux : du mythe au laboratoire

par Valérie Peugeot



Valérie Peugeot est déléguée internationale de Vecam (réflexion et action pour l'internet citoyen)

Fin des hiérarchies, renouvellement des modes participatifs, réorganisation des structures, création de communautés ouvertes... Comme il est beau le monde que sont censés nous dessiner les réseaux ! Une nouvelle mystique se construit sous nos yeux, dans laquelle se mêlent associations et réseaux électroniques, tiers secteur et internet.

Tout se passe comme si politologues, sociologues des organisations et militants voyaient dans la combinatoire "associations en réseaux" s'ouvrir toutes les impasses auxquelles ils se sont heurtés dans les modes d'organisation politique traditionnels. Voici l'association en réseau, chargée de toutes les frustrations et attentes héritées des institutions, mouvements syndicaux, partis politiques, associations traditionnelles et autres corps intermédiaires.

En réalité, qu'en est-il ?

Quelques certitudes...

▫ Du côté des certitudes, il est évident que l'outil internet constitue un formidable levier, un démultiplicateur de l'action associative. Contacts facilités, campagnes amplifiées, communication relayée... le tout à peu de frais : l'association, même petite,

peut organiser son action à une échelle jusqu'alors inaccessible.

▫ Deuxième certitude, celle de la déterritorialisation : de plus en plus d'associations s'attaquent à des enjeux transfrontaliers, de la spéculation financière à l'écologie, de la pauvreté à la bioéthique. La plupart des acteurs associatifs, y compris ceux dont l'action s'inscrit d'abord dans le territoire local, ont compris que ces enjeux appelaient sinon des réponses globales, pour le moins un partage d'expériences, une coordination des actions à l'échelle internationale. Si, dans le discours, les institutions politiques prétendent aussi à l'action internationale, dans la pratique, le secteur associatif a su bien mieux et à une vitesse incroyable – en moins de cinq ans, pour la plupart – tirer le profit maximum d'internet pour organiser des actions transfrontalières : mouvements paysans, campagne contre l'AMI, sommets de Prague, Seattle, Porto Alegre, etc.

▫ Troisième constat : le réseau facilite la mobilisation d'énergies bénévoles nouvelles. En rendant possible la participation à distance, il permet à ceux qui, par manque de temps ou de goût, ne se retrouvaient pas dans les réunions associatives traditionnelles, de réagir à un texte en élaboration, de traduire un article, d'apporter des éléments d'information ou des contacts...

... et intuitions...

Côté intuitions, on en citera deux, assez répandues.

▫ Le réseau diminue les hiérarchies. Si des études en ont déjà démontré la véracité dans le monde de l'entreprise, c'est par analogie et empirisme qu'on en arrive à la même conclusion dans le monde associatif. Encore faut-il savoir si la question hiérarchique est si centrale que cela dans l'univers associatif. Ne s'agit-il pas plutôt de conserver un équilibre entre le pouvoir des bénévoles et le



travail des salariés ? Ou de faciliter le renouvellement des responsabilités ? Ou encore de permettre à un nombre plus grand de bénévoles d'entrer en mouvement ?

Le réseau facilite les modèles de démocratie participative *versus* démocratie représentative. Attention à la confusion : l'outil ne favorise rien s'il ne sert pas une pensée et une volonté participatives. Aujourd'hui, effectivement, de premières expériences – forum UE/ACP ¹, Mistica ² – montrent que, bien utilisés, les réseaux permettent de créer des communautés virtuelles où chacun peut exprimer et construire son jugement sur un mode très participatif. Mais ces expériences, encore rares, appellent deux commentaires. D'une part, elles doivent leur réussite à des équipes humaines fortes derrière les machines ; et qui dit ressources humaines dit financement. Peu nombreuses sont les associations (et leurs financeurs) disposés à investir pour faciliter la démocratie participative en leur propre sein. D'autre part, elles touchent rarement au cœur des enjeux de pouvoir. Plus on se rapproche des décisions, et plus les réseaux semblent inopérants. En partie parce qu'ils n'ont pas été pensés pour cela.

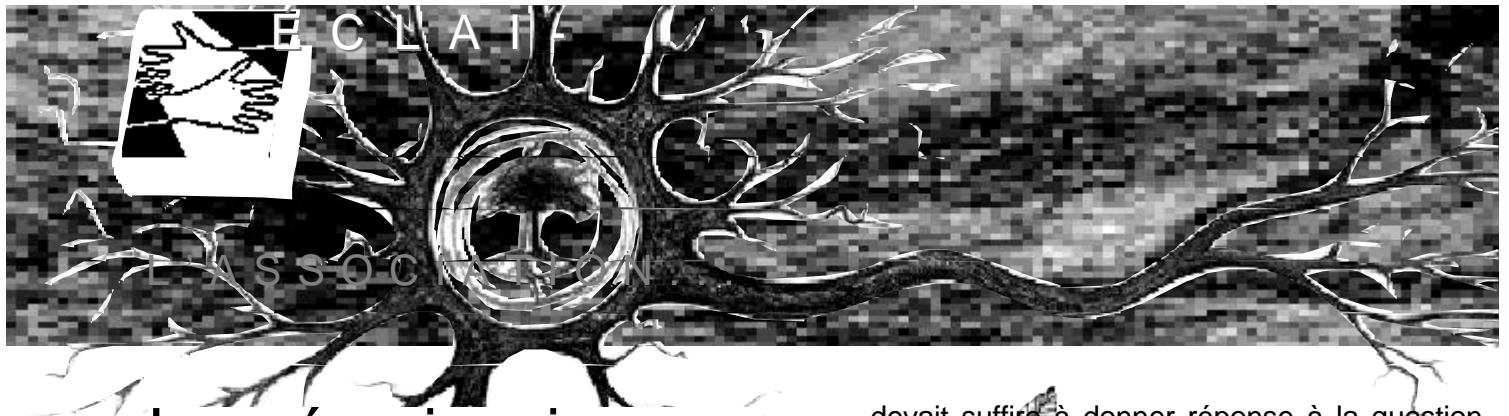
Des partenariats entre chercheurs et associations

À quand le logiciel garant de la diversité culturelle, qui permettra une traduction simultanée de nos écrits dans les langues de nos choix afin que nos interlocuteurs reçoivent systématiquement tous nos messages électroniques sous une forme multilingue ? Il est encore loin le logiciel capable de résumer la substance d'un texte avant de le mettre en ligne, laissant le soin au lecteur d'aller en consulter la version complète si bon lui semble, évitant le bruit dans les réseaux et facilitant la construction de dialogues multiples. Quand les associations pourront-elles organiser

leurs assemblées générales avec participation à distance télévisuelle et système de vote sécurisé ? Quand seront-elles équipées des logiciels (déjà existants sur le marché) de rédaction collective ? À quand et pour qui les fameux collecticiels qui permettront de construire de la pensée collective, de l'organisation non hiérarchique ? À quand des outils accessibles à tous permettant de la cartographie de compétences, d'énergie militante, du partage de savoirs à l'instar des premières explorations portées par les arbres de connaissance ? Quand les associations disposeront-elles d'outils de simulation leur permettant, tout comme certaines administrations, de mieux mesurer l'impact d'une décision qu'elles préconisent ou combattent (par exemple, l'impact écologique d'une construction d'autoroute ou les conséquences en termes de migrations sociales d'un choix urbanistique) ? Où sont-ils les outils qui permettent de conserver la mémoire complexe d'un débat au sein d'une communauté virtuelle, sans en gommer les controverses et la complexité ?

En réalité, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un double lien entre chercheurs, producteurs et associations. Les intuitions évoquées ont besoin de faire l'objet d'un rigoureux travail d'observation sociologique. Seul celui-ci, dans un incessant mouvement interactif avec l'expérimentation militante, permettra de répondre à la question politique majeure : l'entrée dans la société en réseau permet-elle véritablement aux associations d'expérimenter de nouveaux modes de rapports au pouvoir, que ce soit en interne ou dans leur relation aux institutions et aux autres corps intermédiaires ?

En second lieu, ce sont des partenariats de fond qui doivent être noués entre le monde associatif et le monde de la R&D, afin que les développements technologiques cessent de répondre aux seules commandes du secteur privé et à la seule



La mémoire vive du socialisme associationniste

par *Philippe Chanial*



Philippe Chanial est maître de conférences en sociologie à l'université de Caen.

Le principe d'association a constitué le cœur du projet politique des socialistes "utopistes" qui en faisaient le moteur d'une réforme de l'ordre social. Une doctrine qui a conservé toute sa modernité.

Si le socialisme n'a jamais eu le monopole du cœur, il n'a jamais eu non plus celui de l'association. Celle-ci a été théorisée et pratiquée autant dans le camp libéral que dans le camp conservateur. Néanmoins, là où certains cherchaient dans l'association un simple remède aux excès de l'individualisme et aux menaces du pouvoir d'État, le socialisme associationniste français a constitué l'association en matrice, en paradigme, pour penser et réformer l'ordre social. Cette doctrine ne se limite pas à un nom (notamment celui de Proudhon) mais définit plutôt la singularité du socialisme français au regard, par exemple, de son cousin allemand. Cette singularité peut être résumée en quelques traits qui en manifestent l'actualité et la modernité¹.

Si l'associationnisme, tel qu'il fut prôné par ses premiers apôtres, Saint-Simon, Fourier et leurs disciples, a pu être défini, voire stigmatisé, comme un socialisme utopiste, c'est peut-être avant tout parce qu'il s'est construit en marge des grands principes révolutionnaires de 1789. Ces premiers socialistes n'attendaient rien de la démocratie, ni même du politique, et le principe d'association

devait suffire à donner réponse à la question sociale. Le point de départ commun aux saint-simoniens et aux fouriéristes, c'est le constat d'un désordre qu'incarne notamment "l'anarchie industrielle" (Fourier). Néanmoins on aurait tort de limiter la portée du paradigme associationniste à la seule sphère économique. Dans cette tradition, la question sociale n'est pas seulement une question de ventre mais aussi, et peut-être d'abord, une question morale. Le désordre libéral, le règne de la "désassociation" (Leroux), c'est avant tout le règne d'un individualisme étroit que justifie cette "science sans moralité", selon la formule saint-simonienne, l'économie politique. Dès lors, associer les hommes consiste moins à combiner des intérêts qu'à associer les passions (Fourier), à raffermir les sentiments de sympathie (Saint-Simon), à développer des liens de mutualité ou de réciprocité (Proudhon).

Bonheur individuel et bonheur collectif

La morale socialiste se définit ainsi, non comme une morale communautaire ou fusionnelle, mais comme une morale de la coopération où s'articuleraient dans une nouvelle synthèse bonheur individuel et bonheur collectif, égoïsme et altruisme, liberté personnelle et solidarité sociale. Prolongeant cette tradition, Jaurès pouvait affirmer que le socialisme, c'est l'individualisme plein et complet. Plus précisément, l'individualisme des associationnistes est un "individualisme social" (Fournière). L'individuation suppose l'association. L'individu le plus libre n'est pas l'individu isolé des libéraux, protégé d'autrui et de la société par un cordon de droits, mais celui qui coopère, volontairement, avec ses semblables.

À l'épreuve de l'histoire, ce socialisme va rompre avec son mépris initial pour la politique et la démocratie. Préparée sous la monarchie de Juillet, cette réconciliation du socialisme et de la République va s'opérer avec cette révolution de



1848 que l'on peut interpréter, en partie au moins, comme la révolution de l'association. République démocratique et sociale, la seconde République incarne tout à la fois, par le suffrage universel (masculin), le droit d'association au niveau de la nation et, par ses projets d'organisation du travail, le droit d'association dans la vie économique.

La fameuse commission du Luxembourg où l'on retrouve, sous la présidence du républicain Louis Blanc, les principaux représentants de la seconde génération du socialisme associationniste (Considérant, Leroux, Pecqueur, Vidal... Proudhon y faisant même quelques brèves apparitions), incarne cette double logique. L'associationnisme civique qu'elle défend valorise le principe électif qui, instrument de la démocratisation de l'État, doit se diffuser dans l'ensemble des institutions sociales, notamment économiques. La *res publica*, cette "anarchie positive" (Proudhon), ne se résorbe pas dans l'instance sacralisée de l'État mais s'ouvre à des figures plurielles, se diffracte au sein de la société (civile), principalement au sein de ses associations volontaires.

En suggérant ainsi de politiser la question sociale et de républicaniser l'ordre économique, il ne s'agit pas, selon la formule de Louis Blanc, de consacrer l'"État-proprétaire", c'est-à-dire l'absorption de l'individu. Il s'agit au contraire de constituer, en expérimentant des formes diverses d'association mutuelle (de production, de consommation, de crédit, etc.), la "société propriétaire". Ainsi, dès 1848, s'inventent et s'institutionnalisent ces formes d'expérimentation sociale qui, encore aujourd'hui, sont frappées de cette même ambiguïté par rapport à l'État, ce dernier semblant si souvent les encourager pour mieux les contrôler et ainsi... mieux les décourager !

Parti, syndicat et coopérative

En dépit de ses échecs, le socialisme quarante-huitard reste vivace jusqu'au tournant du siècle. Le radicalisme et le solidarisme s'en réclament, mais c'est surtout le socialisme démocratique français, de Benoît Malon, Eugène Fournière, Marcel Mauss et surtout Jaurès, qui en prolonge l'héritage pour mieux contenir, au double sens du terme, le marxisme. Ce socialisme des "trois piliers" (parti, syndicat, coopérative) est d'abord un socialisme pluraliste. Collectiviste, il ne suppose pas pour autant l'appropriation par l'État. Contrôle collectif et liberté, comme le rappelle Mauss, ne sont pas contradictoires. Ce qui exige non seulement, par le marché et la propriété privée, de laisser en place une part importante de libéralisme et d'individualisme, mais surtout de renforcer d'autres formes de liberté, celles des collectivités, des coopératives, des associations professionnelles...

L'association contre la République ?

Ainsi, pour Jaurès, la "propriété sociale"² constitue d'abord une propriété civique, garant et canal du développement d'une authentique démocratie et citoyenneté sociale, venant compléter la démocratie et la citoyenneté politiques. Plus fortement encore, comme le montrera au début du XX^e siècle Eugène Fournière, disciple de Malon et collaborateur de Jaurès, le principe d'association déployé comme "autogouvernement des citoyens associés" constitue en fait le seul moyen de réaliser conjointement le socialisme et la démocratie.

Dans le contexte actuel, où la société civile, au travers de réseaux d'associations volontaires, est appelée à revitaliser, voire à sauver l'État démocratique, il est à l'évidence légitime de renouer avec cette tradition du socialisme associationniste. Néanmoins, aujourd'hui comme hier, il ne s'agit pas d'en appeler à l'association



La richesse ignorée des associations

Patrick Viveret



Patrick Viveret est chargé par Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'économie solidaire, d'une

Pour nos systèmes comptables, les associations sont des "ponctionneuses de richesses économiques".

Elles sont pourtant créatrices de richesses humaines et sociales. Pour sortir de ce paradoxe, il est urgent de changer nos indicateurs économiques et, plus largement, notre représentation de la richesse.

Dans la plupart des dossiers au cœur de l'actualité de ces derniers mois – de la vache folle à l'*Erika*, de l'amiante aux accidents de la route, des conséquences de la grande tempête de décembre 1999 à la crise des carburants de l'automne 2000 –, il y a un élément commun que l'on oublie de rappeler : ces catastrophes sont des bénédictions pour notre produit intérieur brut, ce chiffre magique dont la progression résume à lui seul la grande ambition de nos sociétés matériellement développées et éthiquement sous-développées : la croissance ! Car les centaines de milliards de francs que coûtent à la collectivité ces destructions humaines et environnementales ne sont pas comptabilisés comme des destructions mais comme des apports de richesse dans la mesure où celles-ci génèrent des activités économiques exprimées en monnaie.

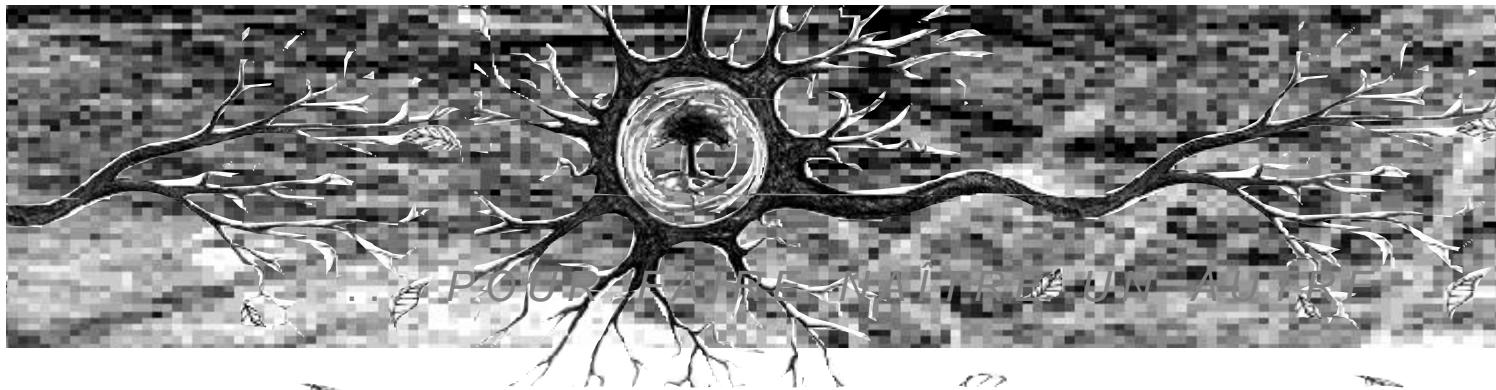
Les 120 milliards de francs de coûts directs des accidents de la route (qui en génèrent le triple en coûts indirects), pour ne prendre que ce seul

exemple, contribuent donc à la croissance de notre produit intérieur brut. À supposer que nous n'ayons aucun accident matériel ou corporel, ni morts ni blessés sur les routes de France l'année prochaine, notre PIB baisserait de manière significative, la France perdrait une ou plusieurs places dans le classement des puissances économiques et l'on verrait nombre d'économistes nous annoncer d'un ton grave que la crise est de retour. Et la situation serait pire si disparaissaient également de ces étonnantes additions une part des 170 milliards de francs induits par les effets sur la santé de la pollution atmosphérique, les dizaines de milliards que va coûter la destruction des farines animales, les quelque cent milliards qu'ont générés les destructions de la tempête de l'hiver dernier et, d'une manière générale, tout le plomb des destructions sanitaires, sociales ou environnementales qui a cette vertu de se changer en or par l'alchimie singulière de nos systèmes de comptabilité...

Dans le même temps, toutes les activités bénévoles qui, grâce en particulier aux associations loi de 1901, permettent d'éviter ou de limiter une partie des effets de ces catastrophes (par exemple, en nettoyant les plages polluées ou en aidant gratuitement des handicapés) n'induisent, elles, aucune progression de richesse. Elles contribuent même à faire baisser le PIB en développant des activités bénévoles plutôt que rémunérées.

Bénévolat contre "lucravail"

Autant dire que nous marchons sur la tête : dans le même temps où l'on va célébrer le rôle éminent des associations, nous continuerons à les traiter sur le plan comptable non comme des productrices de richesses sociales mais comme des "ponctionneuses de richesses économiques" au titre des subventions qu'elles reçoivent. Notre société, malgré ses déclarations de principe, facilite beaucoup



plus le "lucravolat", la volonté lucrative, que le bénévolat, la volonté bonne. Et il arrive trop souvent que ce que l'on pourrait appeler le "malévolat", ou volonté mauvaise, sous ses formes diverses, bénéficie de l'argent des contribuables comme en témoignent les exemples récents de pactes de corruption en vue de détourner des marchés publics.

Il est plus que temps de nous atteler à ce chantier considérable du changement de représentation de la richesse et de la fonction que joue la monnaie dans nos sociétés. C'est pour l'économie sociale et solidaire un enjeu décisif, et pour le mouvement associatif une occasion à saisir. Car ce serait pour eux un piège mortel que de laisser s'imposer des critères qui ignorent les enjeux écologiques et humains et valorisent des activités destructrices dès lors qu'elles sont financièrement rentables. Il leur faut, au contraire, reprendre l'initiative et être aux premiers rangs de l'émergence d'une société et d'une économie plurielles face aux risques civilisationnels, écologiques et sociaux que véhicule la société de marché.

Si l'économie, dans la direction des travaux du prix Nobel Amartya Sen, doit accepter de redevenir sinon une "science morale" du moins une science qui se reconnaît au service de finalités morales et politiques, il nous faudra donc nous réinterroger, en ce qui concerne tant la représentation de la richesse que sa circulation, sur l'orientation de la volonté collective, sur cette "volonté bonne", le bénévolat, dont le terme est si galvaudé et si peu compris. Rien n'indique mieux la transformation des moyens en fins, au cœur de l'économisme, que le fait de considérer le désir de gains monétaires, l'activité lucrative, comme un objectif se suffisant à lui-même. Et le symptôme majeur de la dérive vers des sociétés de marché se lit quand les outils de mesure de la monnaie envahissent l'ensemble du champ sociétal jusqu'à faire de la totalité du temps de vie ce que

les Américains nomment le "*life time value*", un réservoir potentiel pour la marchandisation de toutes les activités humaines.

Une triple alliance à bâtir

Reste à trouver les acteurs susceptibles d'incarner et de porter un tel renversement de logique. Certains, qui auraient intérêt à changer de système de représentation, n'en ont pas le pouvoir, ni le



Les coûts directs
des accidents de la route
contribuent à la croissance
de notre produit intérieur brut.

savoir, ni même d'ailleurs l'idée, leur propre imaginaire étant bloqué par l'intériorisation des catégories dominantes concernant la richesse et la monnaie. C'est le cas des "perdants" de la société de marché, à commencer par les personnes en situation de misère, de précarité ou d'exclusion. C'est aussi celui de forces sociales, culturelles et politiques, qui ont inscrit leur propre projet à l'intérieur de l'économisme et réduisent ainsi celui-ci à un simple changement de rapport de forces.

Une seconde catégorie d'acteurs regroupe ceux qui savent (ou pourraient savoir) et ont les moyens d'engager ces changements, mais ne le veulent pas parce qu'ils trouvent avantage à maintenir le *statu quo* : au premier chef, les membres du "monde des gagnants", ces bénéficiaires financiers et symboliques de la société de marché.

Entre ces deux catégories d'acteurs, il existe, heureusement, quelques pièces mobiles sur l'échiquier, susceptibles de jouer un rôle déterminant, à condition d'oser sortir d'une vision réductrice de leur rôle :

- c'est le cas de l'ensemble, encore considérable, constitué par les services publics et sociaux : État, acteurs de la protection sociale, collectivités locales... ;



Entre start-up et économie solidaire

par Philippe Merlant

Le lien d'association

trouve son authentique traduction dans l'économie sociale et solidaire.

Mais il concerne aussi les entreprises privées. Quatre réformes permettraient à celles-ci de répondre de façon cohérente au rôle croissant du facteur humain.

Comment expliquer ce paradoxe qui fait que ceux qui se regroupent pour créer une "société" de capitaux sont appelés des "associés", et ceux qui fondent une structure de l'économie sociale (une mutuelle, par exemple) se retrouvent nommés "sociétaires" ? Les mots sont parfois cruels. Car cette confusion des termes n'indique-t-elle pas que la frontière entre les deux sphères n'est pas aussi étanche qu'on l'imagine généralement ? La "nouvelle économie" vient redonner une actualité à cette question... Prenons l'exemple d'une *start-up*. Dans la grande majorité des cas, c'est une relation de type "associationniste" qui fonde la création d'une entreprise de ce type : l'envie que chacun se réalise dans un projet collectif, le souci de la qualité de vie au travail, la convivialité, le souhait de rapports non hiérarchiques, le partage du savoir et des connaissances... tout cela importe beaucoup plus, au démarrage tout du moins, que l'appétit d'argent ou la soif de pouvoir. Mais le cadre capitaliste dans lequel cette *start-up* évolue et se développe va l'empêcher d'aller au bout de son projet fondateur. Le stress interne, la pression de l'environnement

concurrentiel et les sollicitations alléchantes des repreneurs potentiels vont progressivement la détourner de ses objectifs initiaux pour l'orienter vers la quête du bénéfice maximal, actuel ou à venir.

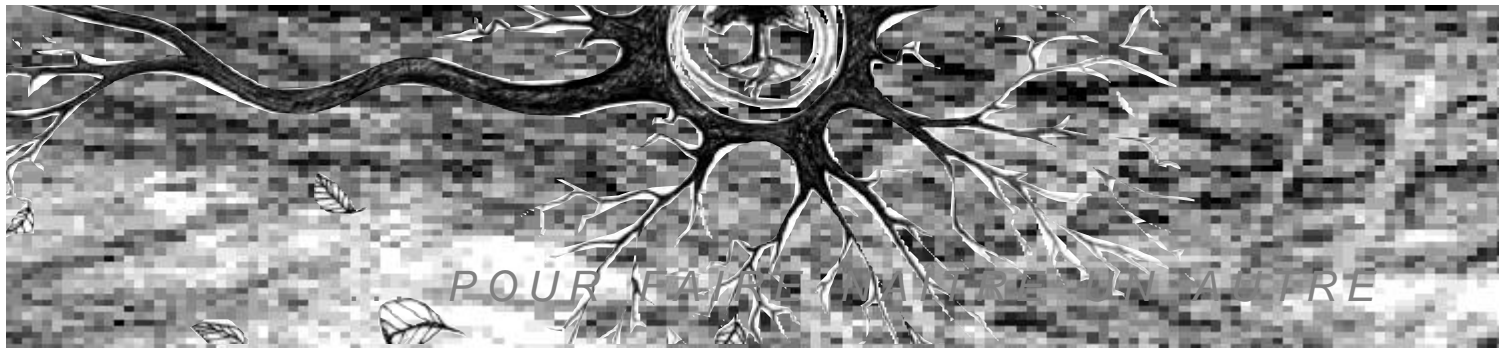
Ainsi, la relation associationniste ne peut trouver une authentique traduction que dans les structures relevant de l'économie sociale et solidaire :

- l'économie sociale, car en posant clairement la question de la propriété de l'entité économique et en affirmant le principe "1 homme = 1 voix", elle rétablit le postulat d'égalité qui fonde le lien d'association ;
- l'économie solidaire, car en mettant l'activité économique au service d'un projet plus global, généralement de nature sociale et/ou écologique, elle pose la question de ce qui relie la structure et son environnement. Autrement dit, elle resitue l'association au sens étroit du terme (les structures de l'économie solidaire adoptent souvent le statut associatif) dans une logique d'association plus globale, entre l'équipe interne et la société tout entière.

On le voit : le principe association peut s'avérer un excellent vecteur pour redonner du sens politique au tiers-secteur. Car il resitue sa pluralité même dans une logique de complémentarité, et non de concurrence ou d'affrontement idéologique.

Quatre réformes pour un effet levier

Cela étant posé, si l'on admet que le lien d'association innerve aujourd'hui toute la société, l'économie sociale et solidaire n'en a, bien sûr, nullement le monopole. Naturellement traversées par cette évolution du lien social, les entreprises privées doivent également s'y adapter. Or, l'économie plurielle ne saurait se réduire à la coexistence pacifique de sphères totalement étanches les unes aux autres. La



POUR FAIRE UN ENTREPRENEUR

question reste donc entière de savoir comment la sphère marchande privée peut intégrer de façon cohérente le rôle croissant du facteur humain et de la relation en son sein. Quatre réformes pourraient sans doute produire un effet significatif de ce point de vue.

1 - Voilà cinq ans, le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (CJD) s'est prononcé pour l'instauration d'un "droit de l'entreprise".



Comment expliquer ce paradoxe : les "associés" sont ceux qui créent une société de capitaux et les "sociétaires" ceux qui fondent une structure de

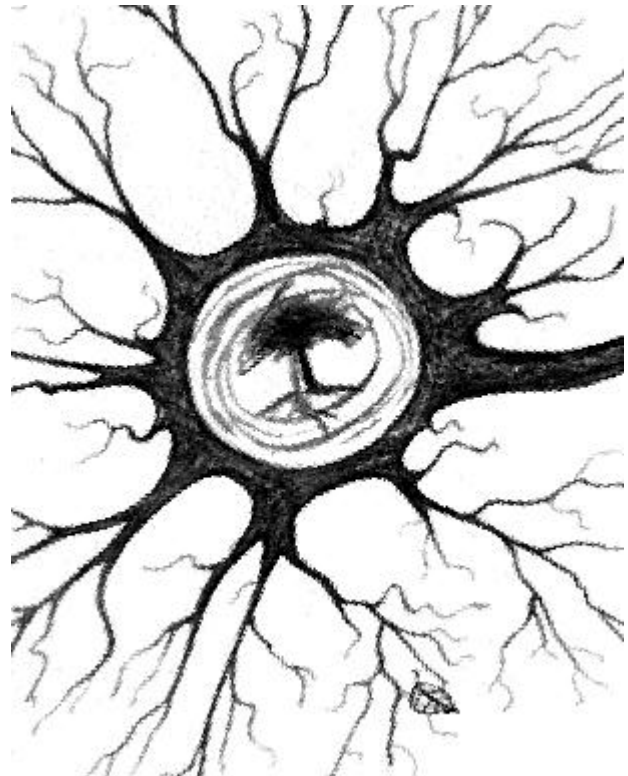
Juridiquement, en effet, l'entreprise n'existe pas : seule est reconnue en droit la société de capitaux. Pour le CJD, cette confusion aboutit à ne reconnaître comme "parties prenantes" que les seuls actionnaires, alors que l'entreprise "de droit" pourrait mettre sur un pied d'égalité apporteurs de capitaux et apporteurs de travail (et surtout, de plus en plus, de compétences), dans les modes de pouvoir comme dans la répartition de la richesse créée.

2 - Un outil tel que le "bilan sociétal" (mis au point, cette fois, par le CJDES, qui regroupe les Jeunes Dirigeants de l'économie sociale) pourrait, et devrait même, s'appliquer aux structures privées de l'économie de marché. Il permettrait d'évaluer ce que chaque entité économique, quel que soit son statut juridique, apporte et détruit, sur les plans sociaux, écologiques, civiques et sociétaux.

3 - Comme le préconise Roger Sue dans son dernier livre, les rapports entre entreprises et associations devraient trouver une nouvelle dynamique, dépassant le cadre classique du

mécénat. Ainsi, le soutien financier des acteurs privés pourrait apparaître comme la contrepartie – légitime et évaluée – de la création de richesses écologiques et sociales par les acteurs associatifs. De même, l'entreprise, en accordant des crédits d'heures à ses salariés, admettrait explicitement que l'engagement associatif leur apporte des compétences (sens de la relation, prise de responsabilité, capacité d'initiative, esprit critique...) dont elle peut tirer le plus grand profit.

4 - Enfin, un nouveau type de contrat devrait être créé, à mi-chemin du droit du travail et du droit commercial, afin de traduire sur le plan juridique toute relation de type "associationniste" entre différentes entités économiques (qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de travailleurs indépendants). Voilà cinq ans, le CJD a également pris position à ce sujet : « *Il s'agit à la fois d'assouplir le droit du travail afin de*





Quelle écologie humaine pour les associations ?

par Valérie Marange



Valérie Marange, philosophe, est corédactrice en chef de la revue Chimères.

L'action associative est trop souvent entravée par les conflits de pouvoir et les passions négatives.

Sortir de ce gâchis suppose de renouer avec l'esprit de soutien mutuel et d'être à l'écoute des aspirations de chacun.

S'étonner que la vie associative soit, comme toute vie sociale, marquée par des rapports de force et des affects négatifs – jusqu'à la haine – serait bien naïf. La loi de 1901 ne vaccine pas contre les mauvaises ambiances, en particulier contre l'atmosphère d'inimitié qui marque actuellement des rapports sociaux dégradés par le "sauve-qui-peut la vie" néo-libéral. Je n'évoquerai pas ici la très grande diversité des agencements et buts que rend possible cette loi, plasticité qui m'apparaît globalement comme un avantage parce qu'elle ouvre un espace à l'éthique des associés, au-delà de la loi quoiqu'encadrée par elle.

Mais l'éthique, par nature, n'est jamais garantie, fût-ce par des codes ou références dont les groupes peuvent se doter, pas même par l'impératif démocratique ou de non-lucrativité. Car l'éthique, c'est précisément ce que la loi ne peut ni ne doit régler intégralement, c'est-à-dire le travail sur les affects et leurs agencements, la production par les sujets et groupes-sujets de modes d'être et d'être ensemble qui leur sont propres.

De cette écologie affective ou "composition des rencontres", Spinoza nous apprend qu'elle est le régime de vie le plus désirable, mais aussi le plus difficile, raison pour laquelle les hommes ont besoin de la loi pour réguler leurs rapports. Il n'empêche : l'éthique reste l'horizon d'une humanité échappant à la soumission, à la crainte, au chant funèbre de la pénalité. L'harmonie des passions, dira plus tard Fourier, doit succéder à la "civilisation" (ses hypocrisies et ses terreurs).

L'impact des passions dissociatives

La loi de 1901 est porteuse de cet espace, de cet horizon-là, dessiné par une philosophie plébéienne éthique et/ou utopiste, qui espère délivrer le peuple de la peur qui l'assujettit. Elle est aussi, par sa simplicité, l'outil d'une action plus tactique que stratégique, plus moléculaire que molaire, plus près du réel donc que bien d'autres structures légales d'institutionnalisation des groupes. Plus mobile, plus immanente, plus proche du mouvement des désirs ; plus propre aussi à produire des valeurs immatérielles et, à ces titres, à protéger absolument des tentatives de normalisation. Mais l'éthique n'est jamais acquise : "Il est difficile d'amener les individus à sortir d'eux-mêmes, à se dégager de leurs préoccupations immédiates et à réfléchir sur le présent et le futur du monde. Ils manquent, pour y parvenir, d'incitations collectives."

L'époque s'y prête mal, et les associations se trouvent, comme d'autres groupes (mais moins sans doute que les entreprises, partis politiques, corporations, institutions diverses...), soumises aux pressions qui pèsent aujourd'hui sur l'existence de chacun : la légitimité de sa place sociale, le climat généralisé de lutte et de corruption qui en résulte, l'infantilisation... Le fiel de l'époque est moléculaire, il cultive les passions dissociatives qui nourrissent la "fracture" sociale. Il ne faut pas sous-estimer, dans la nouvelle orga-



nisation socioéconomique, le rôle des investissements libidinaux négatifs – jugement, envie, crainte, brutalité... – qui en sont le support nécessaire. Cette antiproduction pénètre aussi les trames de la société civile, dressant les uns contre les autres dans des entreprises de médianse, d'appropriation, de disqualification. Les petits "moi" se dilatent et se crispent, qu'on croyait faisant cause commune. Les personnes se confondent avec leur fonction, les objectifs se perdent de vue et les moyens dérapent...

Mais à quoi bon rajouter à la litanie du moraliste ?



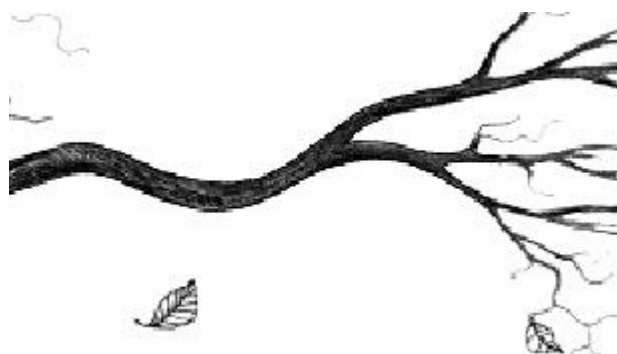
La loi de 1901 ne vaccine pas contre l'atmosphère d'inimitié qui marque actuellement des rapports sociaux

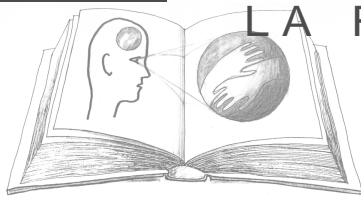
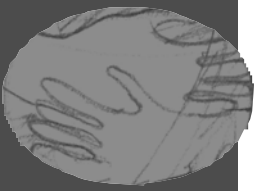
"Que faire pour améliorer l'ambiance associative ?" serait sans doute une question plus intéressante, d'autant que récurrente : il y a là-dessus toute une tradition de travail dont chacun peut se saisir. Dans les expériences de la psychothérapie ou de la pédagogie institutionnelle, des techniques telles que la rotation des fonctions, évitant les productions de notabilité ou de territoires réservés, ont été utilisées. Autre technique, le ménagement d'espaces de dissensus qui permettent à des initiatives minoritaires d'être expérimentées. Ces deux exemples (et non modèles), parmi beaucoup d'autres possibles, ont pour critère la facilitation de la dimension participative et coopérative – permettant à des singularités de co-exister efficacement pour des objectifs communs – au détriment de la dimension représentative, qui embourbe l'association dans des enjeux de pouvoir et surtout d'images, par lesquelles les responsables associatifs (comme les politiques) peuvent chercher à se payer de leur dévouement.

Espace de solidarité et d'utopie

Un problème courant dans les associations est que les personnes qui s'y donnent (salariés compris) ne savent plus toujours très bien ce qu'elles y trouvent et y produisent concrètement, absorbées par une représentation abstraite de leur fonction. Une certaine conscience individuelle et collective des difficultés et aspirations de vie des membres de l'association, une attention au soi et à l'autre concrets peut être à même de dégonfler bien des conflits basés sur des images antagonistes, la guerre des "faux selfs".

C'est souvent faute de partager et de prendre en compte les situations de vie des personnes et leurs désirs de faire que les associations se perdent dans de faux débats qui les divisent. Ce risque peut être particulièrement fort dans le cas de grosses associations caritatives qui traitent la "souffrance à distance", dans lesquelles la pratique comme l'implication personnelle deviennent abstraites et qui sont, de plus, paralysées par la recherche de consensus. Peuvent être mieux placés, à l'inverse, des collectifs partant de la situation concrète de personnes – chômeurs, séropositifs, usagers de la santé... – et/ou des associations développant des outils de valorisation des pratiques sociales et modes de vie singuliers par une micro-économie non lucrative. Dans ces deux cas, la vie associative peut renouer avec son esprit de soutien mutuel et de





« Vers la désimagination

Dans notre monde actuel d'orgies d'images, une fusion-confusion s'opère entre les images de la télévision, de l'art contemporain, du cinéma, les images de presse, la photographie et les images toutes-puissantes de la publicité.

La représentation du monde en est brouillée. Dans nos prochains numéros, Sacha Goldman, en interrogeant Paul Virilio, Edgar Morin, Jürgen Habermas et d'autres, explore la crise d'imagerie du monde.

Premier intervenant :

Jean Baudrillard qui, depuis longtemps déjà, a entrepris une réflexion sur l'image et qui, depuis peu, s'exerce à la photographie.

Transversales Science/Culture : Comment se retrouver dans cette sur-représentation du monde ?

Jean Baudrillard : Je ne sais pas quelle est la "bonne" image de la représentation du monde. Mais cette image devrait avoir une puissance d'illusion, représenter une autre scène, elle devrait se rapprocher de l'image au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire quelque chose qui s'oppose à la réalité. La véritable image aurait une singularité, ne serait pas surchargée de sens, d'idéologie, et ne serait pas représentative. On parle de la violence du contenu des images, mais on ne parle jamais de la violence faite à l'image. L'image en tant que telle prendrait le temps de devenir image. Et c'est pour cette raison que la photographie m'intéresse, car on peut arriver à faire le vide autour, à l'éloigner du réalisme qui envahit tout aujourd'hui. Le domaine des images est à la fois prolifique et aliéné. Il y a une désimagination de l'image. Le sommet en est l'image de synthèse, sans moment du négatif, sans moment du réel, puisqu'on peut tout fabriquer sur écran. On peut déjà se demander si les images

de télévision sont réellement des images. Et pour moi, l'image de synthèse n'en est plus du tout. Alors, y a-t-il un recours, une possibilité originelle de retrouver une image qui ait le temps de devenir image avant d'être assignée à signifier quoi que ce soit ? Tout le problème est là, et il devient de plus en plus prégnant.

TS/C : Avec le bombardement d'images et de sons, avec le changement de notre perception collective du monde, une nouvelle architecture mentale est en train de se construire. La perception du monde changeait selon les époques, la réalité restait la même.

J. B. : Il y avait un ordre de la représentation, qui a été décrit,

qui supposait l'existence d'un réel, d'un référent, et de quelque chose qui le traduise. Dans ce cas, il fallait une distance entre le sujet, l'être humain, perceptif, sensible, et l'objet, pour qu'il y ait jugement et plaisir. Pour qu'il y ait

une représentation, il faut une distance. Or si nous arrivons à un point où l'image n'est que pur écran, et que nous en sommes nous-mêmes devenus l'écran récepteur, il s'agit d'un échange



e l'image »

Un entretien avec Jean
Baudrillard

d'écran à écran et non plus d'une représentation. Il y a un court-circuit, qui fait que la représentation n'a plus lieu, et, à ce prix-là, on peut représenter n'importe quoi. On est alors dans la multireprésentation, la multimédiatisation.

Dans l'univers virtuel, à terme, le problème du réel ne se posera plus. Et le problème de la vérité encore moins, car nous serons au-delà de la simulation. En effet, pour qu'il y ait simulation, il fallait un univers de signes et une organisation de ces signes, qui pouvait éventuellement être confrontée à un événement réel. Là, il n'y aura même plus cette confrontation, qui générerait l'énergie potentielle de l'image et sa signification, et la jouissance du sujet.

L'objet et le sujet s'évanouissent, au profit d'un être virtuel, interactif, qui n'est en fait que le réseau. Il y aura certainement des effets de réseau, qui seront de plus en plus complexes, riches, fantastiques ; mais on aura complètement changé de socle épistémologique, comme le dirait Foucault.

TS/C : Le socle, ou la matrice d'un nouveau paysage mental...

J. B. : Le problème est le même pour la pensée, pour l'écriture. La pensée n'est plus en état d'analyse, d'interprétation du

monde. L'intelligence artificielle est en train d'absorber toutes les fonctions qui étaient celles de la pensée dans ses rapports à la vérité (la connaissance, le savoir, etc.). Tout cela va être dévolu aux machines. C'est peut-être une chance, en tous cas c'est une situation originale, car la pensée ne se trouvera



« Dans l'univers virtuel, à terme, le problème du réel ne se posera plus. Et celui de la vérité encore moins, car nous serons au-delà de la simulation. »

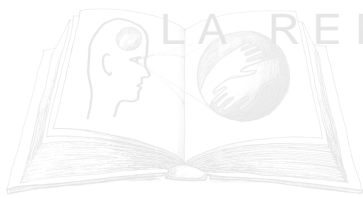
plus aux prises avec la vérité (elle sera délivrée de la réalité), et pourra alors s'exercer comme illusion radicale, avec l'illusion comme règle du jeu. Pour l'image, pour la photo, même chose. Il y a peut-être une possibilité dans la photo, comme dans le fragment pour l'écriture, de faire le vide autour, d'isoler radicalement et d'observer ce qui se passe, mais en dépouillant de toutes les superstructures de sens, d'interprétation. C'est sans doute une situation catastrophique au sens littéral du terme, c'est-à-dire mutationnelle, où les éléments mêmes de la connaissance changent, et c'est également une chance extraordinaire d'être délestés par toutes les machineries du devoir de

connaissance, du devoir de savoir, de la mémoire fonctionnelle. Toutes les fonctions utiles sont absorbées par les machines. Reste la pensée comme fonction inutile. Mais c'est peut-être justement une chance extraordinaire !

TS/C : Il y avait eu deux sortes

d'imageries jusqu'à présent. Des images-documents façon photo-reportage, et des images-expressions, productions d'une subjectivité d'artiste. Une présentation et une représentation du monde. Aujourd'hui, nous assistons à une fusion éclatante de ces deux imageries : l'artiste présente le monde tel qu'il est, en reporter-rapporteur, tandis que les politiques le représentent – élus dans ce but – en virtuoses de fiction, en dramaturges.

J. B. : C'est un effet de ce mixage-là qui produit la violence faite à l'image, aussi bien politique qu'esthétique. Lors de ce mixage politique-esthétique, les deux y perdent leur spécificité et leur singularité. Aujourd'hui, on a du mal à appliquer quelques critères (est-ce beau ou laid, est-ce



« Vers la désimagination de l'image »

de l'art ou non, est-ce que ça a un sens ou non ?), mais la question n'est plus là. Il n'y a plus que production d'effets spéciaux. Cette vision allègue que toutes les fonctions esthétiques, politiques, qui étaient différentes auparavant, sont aujourd'hui mêlées dans un travail de synthèse. L'artiste est-il encore un artiste aujourd'hui ? Non, c'est un opérateur. Tout le monde devient opérateur d'effets spéciaux. On peut se poser la question de savoir s'il y a encore création d'une scène, mise en scène au sens fort. Les politiques mettent en scène en termes de médias, de discours, de publicité, ils ne vivent que de ça. Il n'y a pas d'autre existence aujourd'hui. La volonté politique a disparu. Et c'est pareil pour l'esthétique, il n'y a pas de privilège pour l'art. C'est ce que j'appelais le complot : l'art, lui aussi, s'est banalisé, a absorbé, depuis Duchamp et d'autres, toute la banalité des choses, en a fait sa matière première. Du coup, il est passé dans les choses, ou les choses sont passées en lui. Malheureusement, l'ordre des choses, c'est l'ordre de la banalité.

TS/C : Le monde de la création artistique et celui du marketing fusionnent. Les deux se retrouvent dans l'image publicitaire. Quand ils touchent la politique,

cela devient dangereusement complexe. L'exemple éclatant en est le cas Berlusconi ; il revient au galop, lui qui a monté un parti politique en choisissant les candidats par leur photogénie, lors de castings face à la caméra. Au début de sa carrière politique, il disait qu'il ne s'adressait pas au peuple, mais à son public.



« J'adore toujours l'image, elle continue de me fasciner, qu'elle soit bonne ou mauvaise, banale ou non. »

J. B. : Mais je trouve qu'il détient la vérité de la situation. C'est un peu comme Toscani avec Benetton. On peut trouver cela odieux, et penser à la fois qu'il se situe dans la logique terminale des choses, et que dans ce sens-là, il est plus intéressant que d'autres. On dit que Toscani réintroduit dans la publicité le sida, la mort, la misère, la violence, et que c'est odieux, immoral, etc. Comme si les images de bonheur qui nous sont données à voir partout n'étaient pas aussi obscènes ! Il faudrait, pour que ce soit au moins en trois dimensions, que soit dénoncée aussi la violence du médium, de la publicité, de la mode. La violence est autant dans le visage d'une star ou d'un mannequin que dans celui d'un Biafraï affamé, que les publicitaires ne mon-

treront jamais, car ils n'en ont même pas l'idée. Et c'est là qu'on trouve la violence faite à l'image. L'image est l'otage de ce qu'on veut lui faire signifier sans décrypter ce qui serait le travail du négatif : quelle est la violence du médium, et pas seulement celle du message ? Je crois qu'il est déjà trop tard pour

le faire. Et des margoulines, des rigolos comme Berlusconi ou Toscani traduisent cela aujourd'hui exactement comme la spéculation économique traduit la vérité du marché. Ce n'est plus une vérité rationnelle, une économie politique, mais une spéculation.

TS/C : L'artiste n'est qu'un catalyseur du monde. La création artistique dépend du monde, tel qu'il est. Ne pourrait-on pas dire que l'art contemporain rentre dans un champ plus vaste, celui qui pose la question de la responsabilité humaine, plus que jamais ?

J. B. : Il n'y a plus de différence entre le secteur strictement artistique, cinématographique, etc., et ce qui nous est donné à voir dans la vie de tous les

jours. La différence a implosé. Je prends l'exemple prototype : Disneyland était un lieu circonscrit de l'imaginaire, un non-lieu de l'imaginaire, qui s'opposait en principe au monde réel. Disneyworld est une mutation par rapport à ce principe. Disney n'a plus besoin d'annexer le reste, tout le monde accourt pour entrer dans son univers virtuel. Il est devenu le monde réel : c'est lui qui réalise le monde. Et c'est la même chose malheureusement avec l'art. L'art, dans sa mouvance, dans sa tendance, subit aussi cette confusion totale.

Tout est *ready-made*. Il suffit de prendre les choses telles qu'elles sont, il n'y a même plus besoin de les transposer. Du temps de Duchamp, il fallait encore mettre l'urinoir au musée pour que ça devienne une œuvre d'art. Aujourd'hui, tout est fait d'art. La ménagère américaine qui montre sa vie quotidienne sur internet vingt-quatre heures sur vingt-quatre fait comme Duchamp, du *ready-made*. Cet état de confusion provoque un état d'encéphalogramme plat pour l'art. La dimension esthétique disparaît. Du coup, on peut faire feu de tout bois, et on trouvera n'importe quoi dans le domaine de l'art. Ce n'est même pas la dimension critique qui est perdue, c'est la dimension

magique de l'illusion, la possibilité de créer une autre scène. La scène actuelle est définitivement la scène obscène du réel, de la banalité. C'est un écrasement, un aplatissage des formes. Tous les contenus sont possibles, mais la forme a disparu.

TS/C : En tant qu'intellectuel, vous créez des concepts qui deviennent ensuite des outils pour ces politiques et autres décisionnaires. Ces concepts peuvent être bons ou mauvais, dangereux ou utiles.

J. B. : Bien sûr. On voit aujourd'hui comment le spectacle, le spectaculaire selon Debord, est devenu l'idéologie de la classe dominante. La spirale du système est toute-puissante dans ce sens-là. Que peut-on faire en termes d'anomalies, de trous, de brèches ? Le système en secrète lui-même déjà, avec les virus, les accidents, etc. Mais il faut par la pensée constituer un accident.



Cultures citoyennes

Mains d'Œuvres : c'est parti !

Espace de 4 000 m² dédié à la création artistique et à l'invention sociale et citoyenne, Main d'Œuvres a ouvert officiellement ses portes le 27 janvier dernier, à Saint-Ouen.

Plus d'un millier de personnes étaient présentes à l'inauguration, dont Michel Duffour, secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

Le 27 février, une rencontre sur les suites de Porto Alegre a rassemblé des représentants d'Attac, de l'Observatoire de la mondialisation et de *Transversales*, à l'initiative de Main d'Œuvres et de la revue *Cassandra*.

Contact: 01 40 11 25 25
E-mail: info@mainsdoeuvres.org

La mondialisation mise en scène

"Les résistants du quotidien dans la guerre économique" : c'est le nouveau projet développé par la compagnie NAJE (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir), qui utilise la méthode du théâtre-forum pour traiter les grands problèmes de société (voir *Transversales*, n° 64).

Une vingtaine d'habitants de quartiers populaires, venus de toute la France, après s'être initiés aux mécanismes de l'économie actuelle (en écoutant, notamment, Jacques Robin, Patrick Viveret et René Passet), vont mettre en scène les conséquences concrètes de la mondialisation sur leur vie quotidienne.

Le spectacle qui découlera de ce travail sera présenté au Théâtre de Chelles, le samedi 5 mai, à 20 h 30 (et, début juin, à la Laiterie, à Strasbourg).



Nos lectures



Humaniser l'économie

Par quel paradoxe économique et quelle perversion historique nos sociétés ont-elles pu accumuler de telles quantités de richesses économiques, de savoirs scientifiques et techniques, tout en créant des inégalités révoltantes, sans précédent dans toute l'histoire de l'humanité ? Telle est la question fondamentale que pose le dernier ouvrage de Jean-Paul Maréchal, *Humaniser l'économie*. La réponse proposée se présente en quatre temps. Dans les deux premiers, Maréchal reprend tout d'abord l'analyse minutieuse de la chute dans le réductionnisme de la pensée économique dominante pour laquelle l'alpha et l'oméga de la science sont les notions de marché, de l'offre et de la demande, etc. Le second mouvement expose les contradictions pratiques, voire les impasses théoriques que constitue l'application au travailleur de la loi de l'offre et de la demande. Nous avons là une critique acérée des effets dévastateurs de la marchandisation progressive du travail humain. Dans un troisième temps, Jean-Paul Maréchal montre la richesse de l'analyse bio-économique. La réflexion sur l'agir économique s'inscrit dans « une pluralité de logiques ouvertes sur le social et la nature. » Le vivant lui-

même obéit à trois principes qui devraient intéresser tout économiste : « Un principe d'interdépendance, un principe de hiérarchisation des finalités et un principe de contrainte minimale. » Dans cette perspective, l'économie n'est qu'un sous-système, appréhendé comme un ensemble tripolaire, incluant économies marchande, non-marchande et non-monétaire. Mais il ne suffit pas de dresser le constat des effets destructeurs des activités économiques actuelles sur l'homme et la biosphère. En redéployant la discipline économique comme « science de la vie ordonnée au développement humain », suivant la belle formule d'Henri Bartoli, c'est bien à la conceptualisation de nouveaux modes de pilotage de l'économie qu'appelle en définitive Jean-Paul Maréchal. En réhabilitant l'amélioration des conditions de vie de tous comme but ultime de la production de richesses, c'est aussi la finalité humaine de la réflexion économique que restaure Jean-Paul Maréchal. La « meilleure gouvernance », loin de passer par un retrait de la puissance publique, implique tout au contraire un surcroît de régulation, aux différents niveaux d'exercice du pouvoir, en jouant au mieux de l'exercice de subsidiarité. Oui, « un nouveau monde est

possible, plus humain et plus juste. » Oui, « il appartient à chacun de participer à son édification. » Jean-Paul Maréchal nous propose un nouvel ouvrage, grave et stimulant. Un ouvrage à mettre entre toutes les mains de celles et ceux qui sont décidés à bousculer l'ordre établi, tout en s'appuyant sur une réflexion argumentée et peu soucieuse de la pesanteur des conformismes universitaires n'humaniser les universitaires n par Jean-Paul Maréchal (Éditions Desclée de Brouwer).




Les deux faces du virtuel


« Nous sommes entrés dans l'âge de l'abstraction », annonce d'emblée Philippe Quéau, philosophe et directeur de la division de l'information à l'Unesco. Et de poursuivre, dans l'introduction de son dernier ouvrage : « L'abstraction n'est pas en soi un phénomène nouveau, ni d'ailleurs les rejets qu'elle suscite. Ce qui est nouveau, c'est l'empire qu'elle a pris sur les esprits, son extension universelle, et la faiblesse de la riposte. Ce qui est nouveau, c'est que l'abstraction est devenue le fonds commun de notre "civilisation-monde". » Avec une rigueur toute philosophique, mais en étayant ses propos d'exemples concrets, Philippe Quéau nous invite à découvrir comment la

réalité virtuelle influence notre façon de voir le monde, nos relations aux autres, notre sens du "réel". Il nous donne à voir les multiples facettes de cette révolution, dont l'importance est sans doute comparable à celle de l'invention de l'imprimerie. Mais surtout, il dénonce les dégâts opérés par la pensée néo-libérale, « ennemie du général et de l'universel », et qui « s'efforce sans complexe d'anéantir toute idée de bien commun. » Face à cela, l'auteur en appelle à une « nouvelle Renaissance », assise sur le concept de « bien commun mondial », « une abstraction efficace, capable de mobiliser politiquement les esprits de la planète ». Il en décline les principes, aussi bien pour la régulation des échanges électroniques et des flux d'information que pour les règles de la propriété intellectuelle. Au terme de son livre, Philippe Quéau réhabilite la quête du progrès humain et du bonheur du monde. « Nous avons besoin de l'idée que les idées mènent le monde. Et aussi de l'idée que nous sommes tous personnellement et mystérieusement responsables du bonheur de l'univers, jusque dans ses plus lointains confins. » Un cri

La limite de ce constat Pour une politique du cyberspace, par Philippe Quéau parfois face à la convergence (Éditions Odile Jacob)

 **Revue de psychologie de la motivation : quinzième anniversaire**

Créée en 1986 pour diffuser les théories de Paul Diel, la Revue de psychologie de la motivation fête aujourd'hui son quinzième anniversaire en publiant un numéro spécial intitulé "Au cœur de nos motivations". Outre la reprise de deux textes de son fondateur, on y lit avec intérêt les contributions d'une vingtaine d'auteurs, dont Edgar Morin, René Passet ou Armen Tarpinian. Les lecteurs de Transversales sauront sans doute apprécier cette vision humaniste qui met la recherche de la satisfaction et la délibération intime au cœur des processus psychiques.

 **Un manuel utile pour diriger dans la complexité**

Contact: 01 53 61 12 08
Comment diriger une entreprise à l'ère de la complexité et de l'importance croissante du facteur humain ? De nombreux ouvrages de management prétendent aujourd'hui répondre à cette question. Mais celui de Laurence Baranski, consultante depuis une dizaine d'années, est sans doute l'un des plus complets qui ont été écrits. L'auteur s'efforce d'étudier à la fois la dynamique de changement au niveau de la personne, du groupe et de l'entreprise, « trois dimensions entremêlées, indissociables et en interaction permanente. »

Une revue sur l'écologie et l'autogestion

La revue Les samedis Trema vient de sortir deux numéros sur les thèmes "Chômeurs : recherche du travail ou fin du travail" (n° 6) et "L'autogestion est-elle l'avenir?" (n° 7). Cette revue de réflexion sur l'écologie et l'autogestion rend compte de débats organisés avec des intellectuels et des acteurs sociaux, à Paris ou dans des grandes villes de province. Le numéro sur le chômage contient notamment des interventions de Christophe Aguiton, Jean-Pierre Cavalier et Patrick Viveret.

Vous pouvez vous procurer ces deux numéros auprès de

Le Manager éclairé. Piloter le changement. Par Laurence Baranski (Éditions d'organisations)

Venez visiter le site et faites-nous part de vos réactions !
<http://www.globenet.org/transversales/>

Rédaction « Courrier des lecteurs »
21, boulevard de Grenelle 75015 - Paris
(tél) : 01 45 78 34 05 (fax) : 01 45 78 34 02
E-mail : transversales@globenet.org

Abonnements
Transversales, Service abonnements
60646 Chantilly cedex France - Tél : 03 44 22 67 80

Éditeur
Transversales « SCIENCE / CULTURE »

S.A. au capital de 250 000 F à directeur et conseil de surveillance
Conseil de surveillance
Jacques Robin, président ;
Claude Alphandéry, vice-président
Actionnaires
Association Grit (actionnaire majoritaire) « S.A. Le Monde diplomatique (actionnaire minoritaire principal) »
Fondation Charles Léopold Mayer « Macif Participations »
Les Publications de la Vie « Scop Chèque déjeuner »
Gestion Pierre Cardin « Claude Alphandéry »
S.A. M. Herve
Directeurs
Bruno Lombard, président ; Philippe Merlant
Directeur de la publication
Bruno Lombard
Rédaction
Rédacteur en chef : Philippe Merlant
Secrétariat de rédaction : Maud Mokaddem
Rédaction graphique et dessins : Lilia Moglia

Collaborateurs réguliers de la rédaction
Henri Atlan, Elisabetta Bucolo, Alain Caillé, Brigitte Chamak, Jean Chesneaux, André Gorz, Anne-Brigitte Kern, Jean Liberman, Stéphane Martayan, Dominique Méda, Edgar Morin, Basarab Nicolescu, Gérard Paquet, Denis Ransj, André Parigault, René Passet, Riccardo Pettella, Valérie Peugeot, Martine Rémond-Gouilloud, Jacques Robin, Joël de Rosnay, Roger Sue, Jacques Testart, Patrick Viveret, Ann-Corinne Zimmer
Correcteurs
Alain Queignec, Jean Wetquin
Administration
Bruno Lombard
Relations abonnés
Maud Mokaddem
Imprimerie
Imprimerie E.T.C. - BP 198, 76196 Yvetot cedex
ISSN : N° 1145-5284
N° de commission paritaire : 66924
Dépôt légal : janvier 1990

Abonnements
Individuel : 400 F « Étudiant/chômeur : 200 F »
Association (envoi de 5 ex.) : 1 400 F « Entreprise (envoi de 5 ex.) : 1 800 F »
Soutien (envoi en nombre) : 5 000 F « Abonnement hors Union européenne : ajouter 50 F aux tarifs ci-dessus (correspondant au différentiel de frais d'affranchissement sur l'année) »
Vente au numéro : 70 F « Étudiant/chômeur ; abonnés : 35 F »
Documents
Mieux penser l'écologie, 70 F (50 F abonnés) « Garantir le revenu, 100 F (85 F abonnés) » Jacques Robin, *Quinze ans de travail quitte la société post-industrielle* (tome II), 50 F (45 F abonnés)